

COMMENT SORTIR DE LA VIOLENCE ?



► **L'engagement civil dans le contexte de la déstabilisation politique et des conflits violents au Sahel** – *Documentation de la conférence organisée par Fokus Sahel et l'Académie protestante de Francfort à Francfort-sur-le-Main du 27 au 28 mars 2019, notamment des recommandations formulées à l'égard de la politique et de la société civile*



+++ Photo de couverture : Manifestation du syndicat paysan de base COPON à l'Office du Niger, Mali 2017 Photo : Afrique-Europe-Interact

Atelier sur la jeunesse : Floretta Kayales (Pain pour le monde) et Fatoumata Touré (Mali), Photo : Helga Dickow

PUBLIÉ PAR

Fokus Sahel

LANGUES

La brochure est disponible en allemand et en français

1ÈRE ÉDITION, JUILLET 2019

1 000 exemplaires (allemand),
300 exemplaires (français)

PHOTOS

Helga Dickow, Afrique-Europe-Interact

AUTEUR

Olaf Bernau

TRADUCTION

Anna Bodenez

ADRESSE

Grit Lenz
Coordinatrice Fokus Sahel
Am Sudhaus 2, 12053 Berlin

ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE

Fokus Sahel en coopération avec



Fokus Sahel est un réseau de la société civile dont les organisations membres s'engagent au Sahel soit en menant des projets propres, soit en soutenant des organisations partenaires. Le réseau a pour but de favoriser l'échange entre ses membres, de se mettre en réseau avec d'autres acteurs et de mener des activités communes de lobbying et de plaider en matière de politique de paix et de développement. Fokus Sahel se compose actuellement des membres suivants: ADRA, Afrique-Europe-Interact, Aktionsgemeinschaft Solidarische Welt, Amnesty International, Arnold-Bergstraesser-Institut, Brot für die Welt, CARE Deutschland-Luxemburg, BORDA, Caritas international, Kindermissionswerk Die Sternsinger, Eirene Internationaler Christlicher Friedensdienst, medico international, Missio München, Misereor, Missionszentrale der Franziskaner, Oxfam Deutschland, Partnerschaftsverein Chemnitz Timbuktu, terres des hommes, urgewald, DVV International, Welthungerhilfe. Pour toute information supplémentaire, vous pouvez consulter le site de Fokus Sahel sur lequel vous pouvez également télécharger le bulletin d'information consacré au Sahel qui paraît régulièrement : www.fokussahel.de ○

INTRODUCTION	4	POURQUOI CETTE CONFÉRENCE ?
	7	RÉSUMÉ DES PRINCIPAUX RÉSULTATS
DOCUMENTATION	9	OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE
	11	PREMIÈRES APPROCHES THÉMATIQUES : LES TROIS PRÉSENTATIONS INAUGURALES
	11	Bernhard Schmid : Intérêts économiques et géostratégiques des acteurs internationaux au Sahel
	13	Badié Hima : Les défis de la gouvernance dans le contexte de la crise sécuritaire au Sahel
	15	Youssouf Coulibaly : Objectifs et conséquences de la « sécurisation » de la politique allemande et européenne pour les États du Sahel
	17	ATELIERS THÉMATIQUES ET EXPOSÉS INTRODUCTIFS
	17	Atelier I : La jeunesse entre le manque de perspectives et un nouveau départ. Exposé introductif de Boniface Cissé
	19	Atelier II : Conflits de ressources dans le contexte du changement climatique et de l'accaparement des terres. Exposé introductif de Chéibane Coulibaly
	21	Atelier III : Politique de sécurité internationale et transformation locale des conflits. Exposé introductif de Moussa Tchangari
	24	TABLE RONDE PUBLIQUE : LA POLITIQUE DE L'UE AU SAHEL – POUR LA SÉCURITÉ DE QUI ?
	26	SUJETS NON ABORDÉS OU À APPROFONDIR
	28	RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES & RECOMMANDATIONS DES ATELIERS
INFORMATIONS	32	INTERVENANT-ES
	34	INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES
		Documentation en ligne des présentations; Financement de la conférence; Académie protestante de Francfort; Auteur de la documentation
	35	PROGRAMME DE LA CONFÉRENCE

01

POURQUOI CETTE CONFÉRENCE ?

Le 9 mai 2019, le Bundestag a approuvé à une large majorité la demande du gouvernement fédéral visant à prolonger d'une année la participation de la Bundeswehr à la « Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali » (MINUSMA), mission à laquelle elle participe depuis 2013. Seuls les partis Die Linke et AfD se sont prononcés unanimement contre cette participation, toutefois pour des raisons fort divergentes. Même si au cours du débat parlementaire, les orateurs-trices de tous les partis ont évoqué le caractère dramatique de la situation au Mali, la vision optimiste du gouvernement fédéral l'a emporté lors du vote. Celui-ci considère en effet que la mission de paix de l'ONU offre « un soutien direct aux efforts européens », vient compléter « l'approche globale internationale en faveur de la stabilisation de la région » et œuvre à « contribuer à guider le Mali vers un futur de paix. »¹

Cette décision n'est nullement surprenante. Au cours de la même séance, le Bundestag a également renouvelé la participation de la Bundeswehr à la mission de formation des forces armées maliennes de l'UE (EUTM Mali). Ces deux décisions méritent toutefois d'être soumises à un examen critique. En effet, la situation générale en matière de sécurité s'est gravement aggravée dans la région du Sahel au cours des trois dernières années, et ce, en dépit – ou voire même à cause – des différentes missions militaires internationales. Entre avril 2018 et avril 2019, environ 600 personnes ont trouvé la mort au seul

Mali. Le massacre qui s'est produit dans le village d'Ogossagou dans le Centre du Mali a particulièrement choqué l'opinion publique internationale. 160 membres de la communauté peule, qui vit principalement de l'élevage, ont été tués le 23 mars 2019 probablement par une milice dogon soutenue (ou pour le moins tolérée) par l'État malien. S'ajoutent à cela des attaques dirigées contre les représentant-es supposé-es de l'ordre étatique et/ou établi, qui touchent notamment les fonctionnaires, les enseignants et les chefs de village. Dans la région de Mopti, seuls 30 à 40 % des administrations étatiques sont encore présentes, 500 écoles sont fermées, tandis que le nombre des déplacé-es internes est passé à 120 000 à l'échelle du pays, soit trois fois plus qu'en 2018.² La situation au Niger, au Burkina Faso et au Tchad, pays limitrophes, est fort semblable. On y recense presque quotidiennement des attentats contre les forces de sécurité et la population civile. Certains groupes armés tels que le Front de libération du Macina (Katiba Macina), le GSIM (Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans) et Boko Haram se revendiquent du djihadisme, tandis que d'autres opèrent comme réseaux criminels, la distinction entre ces deux catégories étant parfois floue. Des unités d'auto-défense apparaissent également. En règle générale, elles sont créées en réaction à l'absence des forces de sécurité étatiques et ne défendent pas nécessairement des intérêts ethniques. Le groupe Koglweogo s'est ainsi formé dans la province du Soum au Nord du Burkina Faso dès le début des années 2000 afin de lutter contre l'exploitation illégale des forêts, le vol de bétail et les gangs criminels. Les forces de sécurité étatiques constituent un quatrième acteur. La Ligue tchadienne des droits de l'homme signale dans un rapport publié en mars 2019 que l'armée nigérienne et l'armée tchadienne provoquent des déplacements de population dans le cadre de la lutte contre Boko Haram.³

On recense au Mali également des attaques menées par différentes unités de l'armée. D'après des informations de l'ONU, des soldats maliens du G5 auraient exécuté 12 civils soupçonnés de terrorisme

1 La mission de l'ONU MINUSMA n'a pas mandat à employer la force armée. Ses tâches, qui ne concernent que le territoire malien, consistent à accompagner le processus de paix, à restaurer l'intégrité de l'État et à protéger la population civile. À l'inverse, l'opération Barkhane lancée par la France (en coopération avec la force conjointe du G5 Sahel) mène des opérations contre les groupes djihadistes et armés dans l'ensemble des pays du G5 Sahel.

2 Ces chiffres sont tirés de l'article rédigé par Denis M. Tull, « VN-Peacekeeping in Mali. Anpassungsbedarf für das neue Minusma-Mandat », *SWP-Aktuell*, n° 23, avril 2019.

3 Ce rapport est disponible en ligne : <https://www.laltdh.org> (rubrique « Rapports »).



Ouiry Sanou (Burkina Faso),
Photo : Helga Dickow



Walter von den Driesch
(gouvernement allemand), Photo :
Helga Dickow

sur le marché aux bestiaux de Boulkessy dans le Centre du Mali le 19 mai 2018 en représailles suite à une attaque menée contre une patrouille de l'armée malienne.

C'est dans ce contexte que le réseau Fokus Sahel a organisé en coopération avec l'Académie protestante de Francfort une conférence intitulée « Comment sortir de la violence ? L'engagement civil dans le contexte de la déstabilisation politique et des conflits violents au Sahel » les 27 et 28 mars 2019. Cette conférence avait quatre objectifs : *premièrement*, mieux comprendre les dynamiques traversant les sociétés du Sahel, tout en tenant compte des spécificités régionales et nationales ; *deuxièmement*, déterminer si les missions militaires internationales des six dernières années ont plutôt contribué à stabiliser ou à déstabiliser la région ; *troisièmement*, réfléchir aux mesures civiles pouvant permettre de prévenir les conflits ou de les réduire, tout en se demandant quelle part devrait être accordée à l'avenir aux approches civiles et militaires ; *quatrièmement*, définir concrètement les missions que peuvent assumer les acteurs-trices de la société civile, notamment dans les pays du Sahel eux-mêmes, afin de sortir de l'état de crise permanente.

L'idée de la conférence était d'inviter comme intervenant·es majoritairement des chercheurs·euses et des défenseurs·euses des droits humains venu·es du Sahel, notamment des représentant·es des orga-

nisations partenaires des différents membres de Fokus Sahel. Le débat public sur le Sahel en Europe est non seulement empreint des projections et des intérêts européens, il se caractérise également par un manque de connaissances de la région. La députée du Bundestag Christine Buchholz a ainsi justifié le scepticisme du parti Die Linke à l'égard de la MINUSMA en déclarant que la mission de paix de l'ONU, loin de pacifier le Mali, avait bien plus contribué à sa militarisation, entraînant une extension des conflits armés du Nord vers le Centre du pays. Ce constat a sa part de vérité. Malgré tout, il ignore le fait que les conflits agitant le Centre du Mali trouvent leur origine principalement dans des conflits fonciers ancestraux, comme l'a expliqué en détails lors de la conférence **Chéibane Coulibaly**, professeur de sociologie du développement à Bamako. Aspect encore plus problématique, les débats en Europe sont dominés par des thèmes tels que le terrorisme, la migration et la criminalité transfrontalière – soit les thèmes définis comme prioritaires (au côté de l'amélioration des possibilités d'emploi pour les jeunes) par le « plan d'action pour la région du Sahel » voté par l'UE en 2015. Pour les habitant·es des pays du Sahel, les défis à relever sont néanmoins de toute autre nature. Ils·elles mettent en avant la question de la sécurité humaine qui englobe non seulement l'intégrité physique, mais concerne également les droits politiques, économiques et sociaux.

Le caractère contradictoire de ces deux perspectives s'est manifesté dans toute son ampleur lors de la table ronde publique intitulée « La politique de l'UE au Sahel – pour la sécurité de qui ? » qui a eu lieu à la fin de la deuxième journée de la conférence. Y ont participé en effet **Pierre-Yves Boissy**, coordinateur Sahel de l'UE, ainsi que **Walter von den Driesch**, représentant spécial pour le Sahel du gouvernement fédéral allemand. La discussion fut très animée et parfois houleuse. Ce fut le cas lorsque les deux représentants officiels ont évoqué une prétendue surpopulation dans les pays du Sahel au lieu de répondre à la question soulevée par **Youssef Coulibaly**, professeur de droit à Bamako, à savoir dans quelle mesure la sécurité au Sahel s'était améliorée depuis le début des opérations militaires externes. Cette réaction en a gêné plus d'un-e, notamment **Ouiry Sanou**, représentant de l'Organisation démocratique de la jeunesse (ODJ) du Burkina Faso : « Pourquoi est-ce que vous vous intéressez à notre taux de natalité alors que la situation sanitaire catastrophique et les enfants qui meurent chaque jour vous laissent de glace ?! Laissez-nous donc tout simplement faire notre révolution [il s'agit là d'une allusion à une revendication formulée par **Moussa Tchangari** de Niamey lors de la table ronde], après on pourra s'occuper de notre natalité. L'Europe ne voit pas ce qui nous anime vraiment. Vous craignez les putschs parce que vous voulez maintenir vos marionnettes africaines au pouvoir pour continuer à exploiter nos richesses minières sans que la majorité de la population n'en profite. » S'il fut impossible d'accorder les esprits sur cette question et sur bien d'autres, l'ambiance dans la salle était électrique et marquée par le sentiment d'aborder véritablement les questions fondamenta-

les. Il est apparu clairement que l'enjeu principal dans la région du Sahel, ce sont les vies humaines et non pas les intérêts européens en matière de sécurité. La majorité des participant-es ont donc sans doute souscrit à la conclusion d'inspiration orwélienne tirée par Alexander Göbel, qui animait la discussion : « La liberté, c'est dire aux gens ce qu'ils n'ont pas envie d'entendre. En ce sens, cette soirée fut très libre. »

La documentation de cette conférence poursuit trois objectifs : documenter, tout d'abord, le déroulement et les contenus de la conférence, examiner ensuite les problématiques à approfondir et celles qui n'ont pu être traitées et, enfin, formuler des recommandations. Si les recommandations sont le produit direct des débats menés lors de la conférence, elles n'ont pas été décidées en commun par les intervenant-es et les participant-es. Il s'agit bien plus de conclusions tirées au nom du réseau par le comité de pilotage de Fokus Sahel en tenant compte notamment des résultats des ateliers qui ont été présentés en séance plénière.

À deux exceptions près, les présentations tenues lors de la conférence sont disponibles sur le site Internet de Fokus Sahel soit sous la forme de plans généraux agrémentés de mots-clefs ou de scripts entièrement rédigés. Ce qui nous amène au point suivant : Fokus Sahel souhaite remercier une fois de plus tou·tes les intervenant-es d'avoir répondu à l'invitation et d'être venu·es à Francfort, permettant ainsi aux participant-es vivant en Europe de développer une compréhension plus réaliste de la situation difficile et complexe au Sahel. ○

02

RÉSUMÉ DES PRINCIPAUX RÉSULTATS

a) Comme évoqué en introduction, ont été abordés lors de la conférence les effets concrets des opérations militaires internationales (MINUSMA, Barkhane et Force conjointe du G5 Sahel) dans les pays du G5 Sahel ainsi que le rôle des approches civiles dans la gestion des différents conflits armés. Le constat suivant constitue sans doute la conclusion principale de la conférence : les problèmes fondamentaux qui se posent au Sahel ne pouvant être réglés militairement, il est impératif d'adopter des approches civiles. Néanmoins, la question de savoir si les opérations militaires internationales ont eu des effets stabilisants ou déstabilisants n'a pu être tranchée. C'est pourquoi la conférence ne s'est pas prononcée en faveur d'un retrait à court terme des forces internationales, même si certain-es intervenant-es ont explicitement argumenté en faveur d'un tel retrait. De manière générale, tou-t'es se sont accordé-es à dire que la situation globale est extrêmement complexe et parfois contradictoire et qu'elle est marquée par des différences considérables d'un pays et d'une région à l'autre.

b) Concernant l'impact des opérations militaires internationales, deux positions opposées furent défendues sans que ces positions entraînent la formation de camps distincts parmi les participant-es. Certain-es ont souligné que les interventions militaires renforcent les dynamiques conflictuelles, voire les provoquent (ou contribuent à les provoquer). Quatre éléments du terrain ont été évoqués pour appuyer cette thèse : *premièrement*, les affrontements militaires ont des conséquences parfois très lourdes pour la population civile et apportent donc de l'eau au moulin des acteurs-trices qui souhaitent que la

situation s'envenime ; *deuxièmement*, là où la situation s'envenime, les initiatives locales en faveur de la paix et du dialogue sont marginalisées et ne sont donc plus en mesure de mener un travail de prévention efficace ; *troisièmement*, la présence militaire des forces internationales est perçue par certains pans de la population comme un soutien aux représentant-es de l'État décrié-es dans de nombreux endroits, ce qui entraîne une perte de crédibilité des forces internationales ; *quatrièmement*, la France, en particulier, utilisant ouvertement sa présence militaire afin d'imposer ses intérêts propres⁴, la population est plus disposée à soutenir les groupes djihadistes et armés ou tout du moins à les tolérer en silence.

D'autres ont souligné que la situation serait encore plus dramatique en l'absence d'un soutien militaire international, les forces armées entre autres du Mali, du Burkina Faso et du Niger n'étant pas en mesure de stopper l'avancée des divers groupes djihadistes et armés. Ces armées manquent de capacités, de ressources financières et d'expériences pratiques (notamment en matière de combat). Par conséquent, les forces de sécurité étatiques ne sont pas présentes dans de nombreuses régions et ne peuvent donc garantir la protection de la population civile. Les partisan-es de cette perspective ont toutefois précisé que de nombreux changements étaient nécessaires. Il a été souligné entre autres qu'un simple renforcement des capacités militaires des différentes armées nationales ne suffirait pas. Celles-ci doivent bien plus être contrôlées et surveillées par des institutions politiques opérationnelles – condition sine qua non pour mettre un terme aux attaques et aux violations des droits humains perpétrées par

⁴ Cette critique concerne avant tout la région de Kidal. L'armée française y coopère étroitement avec les milices touareg, prétendument parce que celles-ci sont indispensables à la lutte contre le terrorisme en raison de leur connaissance du terrain. Est critiqué le fait que cette coopération renforce les acteurs-trices de la communauté touareg qui défendent l'autonomie, voire l'indépendance étatique du Nord du Mali – un projet qui siérait à la France puisqu'il lui faciliterait l'accès aux ressources minières du Sahara. À ce sujet, cf. également Charlotte Wiedemann, « Mission Mali. Ein Desaster hinter der Fassade des Erfolgs », *Le Monde diplomatique*, septembre 2014 – consultable à l'adresse www.monde-diplomatique.de.

les forces de sécurité étatiques et qui alimentent les dynamiques conflictuelles déjà à l'œuvre.

c) La plupart des participant·es ont estimé que les mesures civiles sont à privilégier par rapport aux solutions militaires. En effet, les groupes terroristes ou armés ne sont pas à l'origine des dynamiques de crise qui traversent les sociétés du Sahel. Leur existence est bien plus un symptôme de la situation, même si désormais ils ont développé une dynamique propre. Il est donc nécessaire d'examiner sérieusement l'ensemble des facteurs véritablement responsables de cette crise plurielle. Lors de la conférence, trois complexes de crise ont été avant tout évoqués : *premièrement*, « des États fragiles ou en faillite » (infrastructures déficitaires, manipulations électorales, corruption, clientélisme, justice corrompue, etc.) ; *deuxièmement*, « les problèmes socio-économiques » (conflits fonciers, tensions interethniques, clivages sociaux, discrimination des jeunes, stagnation économique, etc.) ; *troisièmement*, « les rapports de domination et les inégalités à l'échelle mondiale » (exportations de matières premières à des prix au rabais, changement climatique, politique commerciale injuste, disparition des petites exploitations en raison de l'agrobusiness international, etc.).

Si les thèmes en lien avec le troisième complexe de crise (traités notamment dans les présentations de Bernhard Schmid et de Moussa Tchangari) ont suscité un large intérêt lors de la conférence, peu de recommandations concrètes ont été formulées à cet égard – sans doute parce qu'il semble en comparai-

son plus difficile d'influencer les conditions-cadres à l'échelle mondiale. Les deux premiers complexes de crise ont occupé plus de place dans la discussion, et ce, également lors des ateliers au cours desquels de nombreuses recommandations ont émergé (cf. chapitre 08). La plupart des recommandations s'appuie sur deux piliers : d'un côté, une refonte intégrale des institutions étatiques, de l'autre, de vastes progrès dans les domaines sociaux et économiques – les acteurs·trices de la société civile devant participer largement à ces deux processus. Ces deux piliers sont indispensables pour pouvoir garantir véritablement la sécurité humaine, ce qui couperait l'herbe sous le pied des groupes terroristes et armés.

d) Nombre des recommandations formulées lors de la conférence s'adressent en premier lieu directement aux représentant·es politiques et à la société civile des pays du Sahel. La communauté internationale a, toutefois, elle aussi, un rôle décisif à jouer, notamment par rapport aux opérations militaires internationales. **Six recommandations de principe** se sont dégagées en ce sens pendant la conférence, qui s'adressent avant tout aux pays et aux organisations qui interviennent au Sahel sur le plan militaire ou dans le domaine de la politique de développement :

Premièrement, les acteurs·trices externes doivent développer une analyse plus large et plus détaillée de la situation dans la région du Sahel, en tenant compte des contextes historiques et des particularités géographiques. Une telle analyse est indispensable pour pouvoir mener une action adaptée à la

situation dans la région. *Deuxièmement*, il est nécessaire d'accorder sur cette base une priorité claire aux mesures civiles – notamment en augmentant de manière significative les moyens financiers alloués à la coopération civile au développement. *Troisièmement*, il convient de promouvoir de manière ciblée les acteurs·trices de la société civile – en complément, en quelque sorte, de la réforme prévue des institutions étatiques. Une attention particulière doit être accordée ici aux activités locales en faveur du dialogue et de l'autonomisation afin de garantir la participation active de la population aux futurs processus de paix et de réconciliation. *Quatrièmement*, l'engagement militaire actuel doit être largement réduit. Il convient à cet égard – en s'appuyant sur les activités déjà menées dans ce domaine – de se concentrer davantage sur la formation et l'équipement des armées des différents pays du Sahel, à condition toutefois que ces armées soient encadrées par des institutions opérationnelles. *Cinquièmement*, les opérations militaires externes doivent, à terme, se dérouler exclusivement sous l'égide de l'ONU, et non pas dans le cadre d'initiatives nationales isolées à l'image de l'opération française Barkhane⁵. Il importe également que les interventions de l'ONU soient évaluées plus largement sur la base d'objectifs concrets – en réfléchissant en permanence à un éventuel remplacement de l'intervention militaire par des mesures civiles. *Sixièmement*, des mesures doivent être prises afin d'éviter que la coopération militaire entraîne le renforcement des régimes autoritaires ou dictatoriaux (par exemple au Tchad). La lutte contre les groupes djihadistes ou armés ne légitime ni de violer les droits humains, ni de produire ou de préserver des conditions non démocratiques.

○



Grit Lenz (Coordinatrice Fokus Sahel),
Photo : Helga Dickow

03 OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE

9

Eberhard Pausch, directeur du domaine « religion et politique » de l'Académie protestante de Francfort, et Grit Lenz, coordinatrice de Fokus Sahel, ont ouvert la conférence. Dans son discours, Eberhard Pausch a souligné tout particulièrement la nécessité de privilégier les solutions civiles plutôt que les mesures militaires (principe déjà évoqué dans le résumé et qui se retrouve dans les résultats de la conférence). Il a ajouté qu'un échange « sur un pied d'égalité », idée souvent évoquée dans le cadre des relations entre l'Afrique et l'Europe mais rarement mise en œuvre, présuppose une réelle volonté et une écoute mutuelle

Grit Lenz a évoqué les liens étroits entre la conférence et les activités de Fokus Sahel. Lors de la création du réseau en 2014, le processus de paix et de réconciliation au Mali est rapidement devenu l'une de ses priorités. Fokus Sahel a ainsi organisé avec ses organisations partenaires un atelier sur les

⁵ Dans le contexte malien, l'octroi à la MINUSMA d'un mandat pour l'emploi de la force armée est revendiqué régulièrement afin que la mission de l'ONU puisse lutter de manière plus offensive contre les groupes djihadistes et armés. Le sondage « Mali-mètre » réalisé chaque année depuis 2012 au Mali par la Friedrich-Ebert-Stiftung, qui évalue entre autres le degré de satisfaction ou de mécontentement vis-à-vis des différentes opérations militaires, est intéressant à cet égard : www.fes-mali.org.



*Eberhard Pausch,
Evangelische
Akademie Frankfurt,
Photo: Helga Dickow*

processus de dialogue intercommunautaire à Bamako en 2014, ce qui a débouché sur la parution d'une brochure intitulée « Les pratiques du dialogue intercommunautaire pour la paix et la réconciliation au Mali »⁶. En 2016, un atelier s'est tenu au Niger sur la prévention non violente des conflits réunissant des représentant-es de la société civile, des acteurs étatiques ainsi que des chercheurs-euses. En parallèle, des réunions internes et publiques ont été proposées sur la question de l'exploitation aurifère, de l'accaparement des terres et sur la situation des jeunes au Sahel. En outre, Fokus Sahel a organisé en décembre 2018 en coopération avec Pain pour le monde un symposium à Berlin intitulé « Le prix de la sécurité au Sahel : mobilité, développement et intérêts européens »⁷. Au-delà des continuités théma-

6 Cette brochure est disponible au format pdf sur le site de Fokus Sahel : www.fokussahel.de (rubrique : Publications // 2016).

7 La documentation de ce symposium est disponible en français et en allemand sur le site de Fokus Sahel et peut être téléchargée au format pdf (rubrique : Publications // 2019).

tiques, Grit Lenz a tenu à souligner deux aspects importants. D'une part, la conférence de Francfort a été organisée dans le but non seulement de favoriser l'échange Nord-Sud, mais également de favoriser les discussions entre les intervenant-es des différents pays du Sahel. D'autre part, Fokus Sahel souhaite rassembler des recommandations très diverses – adressées aux gouvernements européens, aux gouvernements africains ou encore à la société civile (les recommandations à l'égard de la société civile concernant avant tout les activités menées par le réseau au Sahel en coopération avec ses partenaires).

Enfin, les menaces plurielles pesant sur la sécurité humaine dans les pays du Sahel ont été au cœur de la conférence. Il est donc d'autant plus tragique que trois grands attentats aient eu lieu directement avant celle-ci. Comme évoqué en introduction, 160 personnes ont été tuées à Ogossagou au Mali le 23 mars 2019. Le 27 mars, Boko Haram a commis un double attentat provoquant 10 morts à N'Guimi, village situé dans la région de Diffa au Sud-Est du Niger et dont est originaire Moussa Tchangari, l'un des intervenant-es. Au Burkina Faso, au moins 55 personnes ont trouvé la mort à Yirgou le 1^{er} et le 2 février lors d'attaques qui s'inscrivent dans le cadre d'une escalade de la violence à la frontière entre le Mali et le Niger qui a entraîné la mort de 499 personnes pour la seule période de novembre 2018 à mars 2019. Dans ce contexte et étant donné que le massacre dans le village d'Ogossagou avait profondément affecté nombre de participant-es, il a été décidé de débiter la conférence par une minute de silence. ☹

04

PREMIÈRES APPROCHES THÉMA- TIQUES : LES TROIS PRÉSENTATIONS INAUGURALES

4.1

Bernhard Schmid

Intérêts économiques et géostratégiques des acteurs internationaux au Sahel

Bernhard Schmid a choisi l'opération militaire française Serval lancée le 11 janvier 2013 comme point de départ de sa présentation. Contrairement à ce qui est souvent affirmé, il ne s'est pas agi d'une opération de secours menée dans une situation d'urgence – Bernhard Schmid a dénoncé clairement ce mythe soigneusement entretenu en France. La France n'est pas intervenue à la dernière minute pour empêcher la prise prétendument imminente de Bamako par les milices islamistes. Cette intervention avait été préparée pendant plusieurs mois. Pour illustrer son propos, Bernhard Schmid a rappelé que dès le 24 septembre 2012, le président malien par intérim Dioncounda Traoré demandait officiellement un soutien militaire dans une lettre adressée au secrétaire général de l'ONU. François Hollande, le président de la République française de l'époque, s'était saisi de cette occasion pour qualifier dans le cadre de l'Assemblée générale de l'ONU « d'urgence » la formation d'une intervention militaire internationale au Mali. Il est donc peu surprenant, d'après Bernhard Schmid, que les forces françaises soient toujours présentes au Mali. En août 2014, l'opération Barkhane a pris la suite de l'opération Serval. 3 000 soldats participent à l'heure actuelle à cette



*Bernhard Schmid
(France), Photo :
Helga Dickow*

opération dont le siège se trouve dans la capitale tchadienne, N'Djamena. Sa zone d'opération couvre l'ensemble de la région du G5 (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad). Sa mission principale est la lutte contre les groupes armés islamistes. La mission de paix de l'ONU MINUSMA, déployée depuis 2013, n'a quant à elle pas mandat à employer la force armée. Elle a pour tâche d'accompagner le processus de paix, de restaurer l'intégrité de l'État et de protéger la population civile.

Dans ce cadre, Bernhard Schmid a cherché à identifier les intérêts économiques et politiques de la France qui motivent la longévité de son engagement au Sahel. Il estime, en effet, que la déclaration faite par François Hollande au début de l'intervention selon laquelle la France n'aurait aucun intérêt économique au Mali est manifestement fautive – à l'époque tout comme aujourd'hui. Toutefois, il serait tout aussi erroné de réduire l'intervention française à la question des matières premières. Même si celles-ci jouent effectivement un rôle, en particulier l'exploitation de l'uranium au Niger, il est plus adapté de parler d'un intérêt géostratégique global. Au travers de sa présence militaire, la France dispose d'un levier opportun qui lui permet de poursuivre de manière plus efficace ses différents objectifs politiques et économiques. Cela concerne notamment sa politique migratoire, le Mali refusant depuis de

nombreuses années de signer un accord de réadmission, à l'image de l'ensemble des États du Sahel qui ne sont prêts à soutenir activement la politique migratoire restrictive de l'UE qu'en échange de fortes sommes d'argent. Par ailleurs, de nombreuses entreprises françaises sont implantées en Afrique de l'Ouest et centrale – Bernhard Schmid a ainsi évoqué Orange, géant des télécommunications présent dans 19 pays africains, et le conglomérat Bolloré. D'après lui, la zone monétaire franc CFA largement contrôlée par la France joue un rôle décisif dans la protection de leurs intérêts. En effet, les pays de la zone CFA sont maintenus sous le joug monétaire de leur ancienne puissance coloniale, étant donné que la France limite la masse monétaire du franc CFA et empêche toute dévaluation par rapport à l'euro. Ils ne peuvent ni augmenter la demande grâce à une politique de dépenses expansionniste, ni réduire artificiellement le prix des exportations (comme le fait la Chine depuis des décennies). En conséquence, le développement économique se voit constamment freiné, voire bloqué, tandis que les entreprises françaises et internationales peuvent transférer leurs profits sans aucun problème.

La présentation de Bernhard Schmid fut un coup d'envoi idéal pour la conférence. Elle a suscité en tout cas une vive discussion marquée par de nombreuses questions et des commentaires venant compléter les informations fournies, notamment sur le franc CFA et le rôle joué par d'autres pays, entre autres l'Algérie qui cherche également à s'établir comme acteur au Sahel⁸. Concernant la portée économique du franc CFA introduit dès l'époque colo-

niale, Bernhard Schmid a précisé que cette monnaie n'était pas à l'origine de tous les maux : même s'ils disposaient de leur propre monnaie, ces pays seraient confrontés à des difficultés économiques de grande ampleur. Malgré cela, le potentiel inhibiteur du franc CFA ne saurait être sous-estimé, d'autant plus qu'il a également une dimension psychologique. En effet, cette monnaie sape la souveraineté des sociétés concernées, raison suffisante pour demander sa suppression. Par manque de temps, Bernhard Schmid n'a pu répondre que de manière schématique aux questions portant sur les autres pays. Toutefois, il est apparu clairement que les pays défendant bec et ongles leurs intérêts au Sahel sont nombreux – qu'il s'agisse de la Chine, qui se concentre uniquement sur les échanges commerciaux, les États-Unis, qui visent avant tout à préserver leur influence politico-militaire, ou l'Arabie saoudite, qui vise à y promouvoir le wahhabisme notamment parce qu'elle suppose une certaine proximité entre le chiisme iranien et le soufisme largement répandu en Afrique de l'Ouest.

Tout le monde s'est accordé à dire que la présentation de Bernhard Schmid a montré très clairement que le discours tenu actuellement sur le Sahel dans l'opinion publique européenne est extrêmement réducteur. En effet, il néglige entièrement la question des rapports de pouvoir et de domination à l'échelle mondiale, tandis que les problèmes « internes » tels que la pauvreté, la croissance démographique ou le changement climatique déterminent l'agenda politique. Conséquence fatale, le problème étant mal posé, certaines solutions ne peuvent être envisagées.



8 On peut citer l'exemple du processus de Nouakchott initié par l'Union africaine qui vise à améliorer la coopération en matière de sécurité entre 11 pays d'Afrique de l'Ouest et du Nord.



Badié Hima (Mali),
Photo : Helga Dickow

4.2

Badié Hima

Les défis de la gouvernance dans le contexte de la crise sécuritaire au Sahel

Tandis que Bernhard Schmid s'est concentré dans son analyse sur les facteurs externes, Badié Hima s'est intéressé à la situation sociale au Sahel d'un point de vue interne. D'après lui, et il s'agit là de sa thèse principale, la crise sécuritaire générale est avant tout une crise de gouvernance étant donné que la qualité d'un État se mesure habituellement à l'aune de la capacité de ses institutions à assurer la sécurité humaine. Mais c'est là précisément que le bât blesse au Sahel depuis de nombreuses années déjà, comme il l'a montré en s'appuyant sur divers exemples. Pour rejoindre en voiture Bamako, la capitale située dans le Sud-Ouest du Mali, depuis Gao situé dans le Nord – soit un trajet de 1 200 km –, un détour de 800 km par Niamey et Ouagadougou, les capitales des deux pays voisins Niger et Burkina Faso, s'impose pour des raisons de sécurité. Le système de santé et la justice font également preuve d'insuffisances graves, s'ajoutent à cela la corruption, l'impunité, le clientélisme, la répartition inégale des richesses, l'augmentation du trafic de drogues et bien d'autres facteurs. Pour Badié Hima, il s'agit là de l'expression d'un État fragile et parfois en faillite. En témoigne notamment le fait qu'à certains endroits les groupes djihadistes comblent les lacunes

laissées par l'État (absent), allant même jusqu'à prélever des impôts.

Au premier abord, le lien entre faillite de l'État et crise sécuritaire peut sembler banal. Toutefois, cette mise en relation est loin d'être une évidence si l'on considère le discours sur le terrorisme dominé par l'Occident. Si l'on appréhende la radicalisation et le fanatisme non pas comme des phénomènes fondamentalement religieux, mais des phénomènes sociaux, c'est-à-dire comme une forme de contestation face à un État fragile et/ou absent, on comprend pourquoi Badié Hima en arrive à la conclusion que la crise sécuritaire actuelle ne peut être réglée militairement – un point de vue qui sera repris tout au long de la conférence.

D'après Badié Hima, un nouveau départ s'impose. *Premièrement*, les institutions étatiques doivent faire l'objet d'une révision complète – de l'instauration d'une véritable séparation des pouvoirs à la garantie des droits politiques fondamentaux en passant par la lutte contre la corruption et l'impunité. *Deuxièmement*, il est indispensable de restructurer intégralement les dépenses. Tant que les pays du Sahel seront contraints de consacrer une part importante de leur budget national à la sécurité⁹, la somme restante ne permettra pas de couvrir les besoins élémentaires de la population. *Troisièmement*, le diagnostic « État fragile » signifie qu'un rôle décisif échoue à la société civile dans la réorganisation de l'État. Concrètement, de nouvelles formes de participation sont nécessaires. Les capacités des acteurs-trices de la société civile doivent également être renforcées de telle sorte qu'ils-elles puissent contrôler efficacement l'action étatique. Par ailleurs, ils-elles doivent être impliqués dans les sondages, les audits et les travaux de recherche commandés par l'État sur les besoins de la population en matière de sécurité humaine.

Pour revenir à la question de l'intervention militaire, Badié Hima n'a pas uniquement attiré l'attention sur le problème fondamental que celle-ci pose : les approches militaires – du moins, quand elles con-

⁹ Maman Sidikou, secrétaire permanent du G5 Sahel, a évoqué dans un entretien accordé à la Deutsche Welle une part allant de 17 à 30 % (22 février 2019).

stituent la réponse prioritaire – ne permettent pas de résoudre la problématique de fond des pays du Sahel. Il a également expliqué en détails dans quelle mesure la lutte contre le terrorisme dans un contexte étatique fragile, loin de résoudre la crise sécuritaire, l'alimente dans la plupart des cas. Il a ainsi souligné qu'entre 2009 et 2016, deux tiers des 70 000 personnes ayant trouvé la mort dans le cadre de la lutte contre Boko Haram ont été tuées par les forces armées étatiques. Les civil·es sont trois fois plus nombreux·euses que les rebelles parmi ces victimes et ont été assassinés lors de mesures punitives menées par des soldat·es du gouvernement contre des villages ou des communautés ayant soutenu ouvertement ou tacitement Boko Haram. Au-delà de telles exactions, les acteurs·trices étatiques commettent également des violations des droits humains de moindre ampleur. Dans le cadre de l'état d'urgence proclamé au Niger, au Mali et au Burkina Faso depuis des années, des droits fondamentaux tels que la liberté d'opinion et de réunion sont systématiquement limités. Par ailleurs, des membres de la société civile sont régulièrement la cible d'arrestations arbitraires. Ainsi, en 2018, 18 représentant·es de la société civile nigérienne, dont Moussa Tchangari, ont été emprisonné·es pendant plusieurs mois. D'après Badié Hima, cela montre que les mesures visant à former et à équiper les forces armées nationales au Sahel ne sont pertinentes que si le secteur de la sécurité connaît une restructuration démocratique. En d'autres termes, ces mesures ne peuvent être efficaces que si une réforme de ce secteur permet véritablement d'intégrer les forces armées étatiques à une structure démocratique qui garantit leur contrôle – dans le respect strict de l'interdiction de l'impunité. En l'absence d'une telle restructuration, le risque persiste de voir les forces armées étatiques perpétrer des violations des droits

humains, des raids et des exactions de manière systématique dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

Cette deuxième présentation a elle aussi occasionné un débat animé, dont deux aspects seront soulignés ici. D'un côté, **Lucien Silga** du Burkina Faso a demandé que la critique de l'État soit complétée par une autocritique de la société dans son ensemble – un commentaire qui a rencontré l'approbation générale. D'après lui, les comportements de la classe politique vivement critiqués ne sont souvent que le reflet de ce qui se passe partout dans la société, et notamment au sein des organisations de la société civile. De l'autre, **Moussa Tchangari** a remis en question le fait que Badié Hima caractérise la situation actuelle de « complexe ». Selon lui, les problèmes sont clairs, un enfant saurait que faire et il n'y a aucune raison de parler d'une situation complexe. Ce qui, au premier abord, peut sembler n'être qu'une question terminologique, est une allusion à peine voilée à l'urgence de la situation. Ce commentaire était en effet un appel à agir, enfin. Ce n'est pas un hasard si Moussa Tchangari a évoqué à plusieurs reprises lors de la conférence la nécessité d'une « révolution sociale ». Il est à noter que cette revendication n'a, à aucun moment, été perçue par les participant·es comme la radicalité verbale d'un idéaliste – à l'exception de **Walter von den Driesch**, représentant spécial pour le Sahel du ministère fédéral allemand des Affaires étrangères, qui a qualifié cette suggestion d'idée non constructive. À l'inverse, le credo révolutionnaire de Moussa Tchangari correspondait à l'ambiance électrique évoquée en introduction, marquée par la conviction que des changements fondamentaux s'imposent. ☉



4.3

Youssef Coulibaly:

Objectifs et conséquences de la « sécurisation » de la politique allemande et européenne pour les États du Sahel

Tandis que Bernhard Schmid et Badié Hima ont tracé un panorama de la crise dans les pays du G5 sous différents angles, Youssef Coulibaly avait pour tâche d'analyser l'efficacité des missions militaires internationales. Cette question était pertinente notamment parce que la conférence visait entre autres à déterminer si le Bundestag affirme à raison – comme cité en introduction – que les missions de l'ONU et de l'UE auxquelles la Bundeswehr participe depuis 2013 contribuent à une évolution positive au Mali et/ou au Sahel. Pour répondre à cette question, Youssef Coulibaly a, dans un premier temps, présenté la politique européenne vis-à-vis du Sahel, en s'appuyant sur la stratégie de l'UE pour la sécurité et le développement dans la région du Sahel votée en 2011, amendée en 2014 et concrétisée dans le cadre d'un plan d'action en 2015. Cette stratégie comporte non seulement des instruments militaires, mais également des instruments civils. Youssef Coulibaly a ainsi mentionné (et a été quasiment le seul intervenant de la conférence à le faire) l'Alliance Sahel, une initiative lancée par la France, l'Allemagne et l'UE en juillet 2017 qui prévoit d'investir 7,5 milliards d'euros dans 600 projets dans les pays du G5 d'ici 2022.¹⁰

Dans un deuxième temps, Youssef Coulibaly s'est intéressé au concept de la sécurité humaine développé dans le cadre de l'ONU et repris par de nombreux-euses intervenant-es. Ce concept peut, selon lui, servir de référence normative pour évaluer globalement les effets concrets des missions militaires internationales. La sécurité humaine repose sur une définition extensive de la sécurité qui, à la différence des concepts traditionnels, n'est pas comprise ici comme la protection de l'État, mais celle de l'individu et de sa dignité humaine. Ce concept rassemble des aspects en lien avec les droits humains, le développement humain, le maintien de la paix et la prévention des conflits. Le rapport de l'ONU sur le développement humain de 1994 a largement contribué à son émergence, notamment parce qu'il revendique la possibilité de vivre « à l'abri du besoin » et « à l'abri de la peur » pour toutes les personnes.

La conclusion de la présentation de Youssef Coulibaly fut saisissante. Tandis qu'il attribue – à l'inverse de Bernhard Schmid – de bonnes intentions à l'engagement européen au Sahel et le considère comme une démarche positive, sa conclusion quant aux interventions militaires est particulièrement pessimiste. D'après lui, elles n'ont eu aucun effet positif. Au contraire, le nombre des actes de violence a augmenté, entraînant pour les individus et les ménages au Sahel une situation d'insécurité permanente sur le plan politique, économique, social et écologique. Concrètement, les tensions entre différents groupes (par exemple entre éleveurs-euses et cultivateurs-trices) existent depuis toujours, mais la région du Sahel n'avait jamais vu des communautés coexistant jusqu'alors de manière plus ou moins pacifique s'organiser en milices armées et s'attaquer mutuellement. De surcroît, Youssef Coulibaly a souligné les contradictions de la politique européenne. Tandis que l'UE considère la migration irrégulière comme une menace, la migration vers l'Europe constitue pour une personne de la région de Kayes dans l'Ouest du Mali la seule manière de se protéger, lui et sa famille, de la famine et de la pauvreté. Cela montre pour Youssef Coulibaly, qui a formulé sa cri-

diale, la Banque africaine de développement et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) ainsi que le Danemark, la Grande-Bretagne, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et l'Espagne.

10 Appartiennent également à l'Alliance Sahel la Banque mon-

tique de manière sobre, que l'action de l'UE n'est, au final, pas guidée uniquement par le critère de la sécurité humaine, mais en première ligne par les intérêts sécuritaires européens.

Quant à la marche à suivre, Youssouf Coulibaly ne plaide pas en faveur d'un retrait des forces internationales. Il a formulé quatre propositions. *Premièrement*, il souscrit à la thèse de Badié Hima selon laquelle une mauvaise gouvernance est à l'origine de la crise et qu'il convient donc d'intervenir sur ce plan. *Deuxièmement*, dans le cadre d'une meilleure gouvernance, des fonds supplémentaires doivent être débloqués pour le développement économique et infrastructurel – une revendication adressée explicitement à l'Europe. *Troisièmement*, l'UE doit être plus vigilante afin de ne pas renforcer dans le cadre de sa politique migratoire et antiterroriste les gouvernements qui ne respectent pas les droits humains et/ou se comportent de manière antidémocratique et que, par conséquent, la population considère comme illégitimes. *Quatrièmement*, il est nécessaire de redéfinir l'orientation des opérations militaires internationales, comme l'a déclaré Youssouf Coulibaly lors d'un entretien accordé à la revue *Welt-Sichten* durant la conférence. Il convient, d'une part, de renforcer les contacts directs entre les forces in-

ternationales et les populations locales et, d'autre part, de faire participer les forces armées internationales à des projets de développement, ce qui contribuerait à renforcer leur crédibilité. Seul défaut de sa présentation, il reste encore à déterminer si de telles mesures sont effectivement capables de conférer aux missions militaires un impact positif – indépendamment du fait que les mesures militaires ne doivent jouer de toute façon qu'un rôle secondaire.

Une fois de plus, des aspects très divers ont été abordés lors de la discussion qui a fait suite à la présentation. **Martin Petry**, l'un des co-fondateurs de Fokus Sahel, a soulevé un problème évoqué à plusieurs reprises par la suite : les institutions étatiques, mais aussi la société civile, ne sont pas (ou pas suffisamment) présentes dans les régions reculées, ce qui permet aux forces islamistes d'occuper le terrain. L'une des principales causes de ce problème est le fait que la plupart des ONG ne sont implantées que dans les capitales. Les acteurs·trices de la société civile en Europe devraient donc, d'après Martin Petry, accorder plus aisément et de manière non bureaucratique des financements aux initiatives venues de la base dans les régions rurales, même si celles-ci ne sont pas en mesure de garantir la poursuite de leurs activités sur le long terme. ☉



*Fatoumata
Touré (Mali).
Photo : Helga
Dickow*

05

ATELIERS THÉMATIQUES ET EXPOSÉS INTRODUCTIFS

5.1

Atelier I : La jeunesse entre le manque de perspectives et un nouveau départ [exposé introductif : Boniface Cissé]

Depuis plusieurs années, les jeunes sont au centre des discours politiques au Sahel, a affirmé Boniface Cissé dans son exposé introductif. Non pas parce que leurs capacités sont considérées comme une chance pour la région, mais parce qu'ils-elles sont considéré-es comme dangereux-euses – que ce soit en tant que terroristes en puissance ou candidat-es à la migration. Boniface Cissé a souligné que les jeunes du Sahel sont confronté-es à un environnement hostile. D'une part, parce que leurs besoins en termes de sécurité ne sont pas respectés. Ces besoins ne concernent pas uniquement leur intégrité physique, mais également l'accès à une formation de qualité, un emploi garantissant un revenu et la liberté de circulation. D'autre part, parce que la jeune génération n'est pas prise au sérieux en raison de son âge – conséquence d'un modèle social gérontocratique qui attribue une plus grande compétence et, partant, davantage de droits en termes de participation et de prise de décision aux personnes âgées (sont considéré-es comme jeunes habituellement les personnes de moins de 30 ans et dans certains cas, en fonction de leur statut social et familial, des personnes bien plus âgées). D'après Boniface Cissé, cette double problématique a malheureusement des conséquences fatales : la plupart des jeunes ne disposent pas de la confiance en soi nécessaire pour prendre eux-mêmes l'initiative. Et ce d'autant moins qu'ils-elles n'ont pas accès dans la plupart des

cas au statut socioéconomique qui – combiné à l'âge – est indispensable pour pouvoir participer activement à la vie sociale. En outre, on assiste à une perte de confiance dans les valeurs, les pratiques culturelles et la cohésion sociale, et ce, d'autant plus que la société n'offre pas de perspectives d'avenir adaptées. Pour résumer, la dynamique à l'œuvre est manifestement négative, ce qui facilite le recrutement de nouveaux membres pour les milices djihadistes

Abdoulaye Sounaye a confirmé nombre de ces aspects dans sa contribution. Pour lui, il serait toutefois erroné de parler d'une problématique propre à la jeunesse. Bien plus, les problèmes de la jeunesse sont à considérer comme l'expression d'une crise globale de la société, sans pour autant perdre de vue les spécificités et les besoins locaux. La fragilisation de la cohésion sociale est également problématique. D'après lui, la sécurité au sens large n'est pas uniquement ce que l'État garantit. Les familles, les voisinages ou les villages ont également un rôle à jouer – et c'est précisément à cette échelle que le lien social est menacé.

Fatoumata Touré de Gao (Mali) est allée dans le même sens en parlant non seulement d'une « jeunesse marginalisée par l'État », mais en faisant également un parallèle entre la situation des jeunes et des femmes. Ces deux groupes ont joué un rôle important dans la résistance contre l'occupation islamiste en 2012/2013 à Gao. Ils ont également pris leur responsabilité suite à la signature de l'accord de paix en mai 2015 en informant la population du contenu de cet accord. Malgré tout, Fatoumata Touré estime que les mesures prévues par l'accord de paix pour les jeunes et les femmes n'ont pas été mises en œuvre. Deux aspects ont été soulignés en particulier. D'une part, nombre de jeunes, notamment les membres de l'unité d'autodéfense Ganda Izo, ont déposé les armes dès que les islamistes ont pu être chassé-es de la région en 2013, ce qui leur a causé un fort préjudice étant donné que les personnes ayant déposé les armes n'ont pas été prises en compte lors des négociations de paix et n'ont donc bénéficié d'aucune compensation économique. D'autre part, suite à l'échec de la réforme constitutionnelle (rejetée par de larges pans de la société civile



*Boniface Cissé (Mali),
Photo : Helga Dickow*

qui craignaient qu'elle accorde trop de pouvoir au président), la deuxième chambre parlementaire n'a pas vu le jour, soit l'organe constitutionnel au sein duquel les jeunes et les femmes auraient pu être mieux représentés. Fatoumata Touré a également rapporté qu'en raison de la crise économique, le nombre des jeunes femmes qui se prostituent augmente – notamment parce qu'un nombre disproportionné de soldats, d'anciens combattants et de membres des groupes armés séjournent à Gao.

Ouiry Sanou du Burkina Faso a rappelé dans sa contribution qu'en 2014/2015, les jeunes ont largement contribué à la chute de l'autocrate Blaise Compaoré au pouvoir depuis de nombreuses années. Il est donc d'autant plus décevant de constater que la situation sociale et économique ne s'est guère améliorée pour la plupart d'entre eux-elles. Le système éducatif joue à cet égard un rôle majeur, étant donné que nombre de militant·es sont convaincu·es que l'accès limité à l'éducation est délibéré. C'est pourquoi Ouiry Sanou et son organisation OJD ont commencé à fonder partout au Burkina Faso des comités locaux qui visent à aider les jeunes à développer leurs propres analyses et revendications politiques et à les défendre publiquement. L'OJD est désormais implantée dans toutes les provinces et dans deux tiers des communes. Grâce à ces comités, les forces islamistes ont perdu du terrain dans divers endroits.

Recommandations

En parallèle des recommandations portant sur les sociétés du Sahel dans leur ensemble (qui sont documentées avec les recommandations issues des exposés et des autres ateliers au chapitre 9), les participant·es à l'atelier sur la jeunesse se sont accordé·es sur les recommandations spécifiques suivantes :

- Il convient d'utiliser la forme plurielle et de parler systématiquement des « jeunes » et non de « la jeunesse » afin de rendre compte de manière adéquate des diverses conditions de vie des jeunes (notamment des différences entre zones rurales et zones urbaines).
- Les jeunes ne sont pas un danger et doivent être considéré·es sous l'angle de leurs potentiels et de leurs capacités et soutenu·es sur tous les plans : projets culturels (pour renforcer la cohésion sociale), mais aussi projets d'éducation politique et de création d'emplois. Il convient ici d'accorder une attention particulière à la situation des jeunes femmes.
- Les formats de dialogue interreligieux et autres permettent de prévenir la radicalisation. Il convient en outre de promouvoir les programmes nationaux et internationaux d'apprentissage et d'échange, notamment afin de renforcer la capacité des jeunes à s'engager activement sur les questions sociales.
- Le système éducatif doit obtenir davantage de ressources à tous les niveaux, notamment en raison des cours annulés lors des grèves des enseignant·es.
- Les jeunes doivent avoir l'opportunité de donner leur avis sur les questions sécuritaires. En outre, ils-elles doivent assumer des responsabilités au sein de l'armée. Ces deux aspects permettant de renforcer l'identification des jeunes avec l'État, ils peuvent avoir un effet préventif contre la radicalisation. ☉



Chéibane Coulibaly
(Mali), Photo : Helga
Dickow

5.2

Atelier II : Conflits de ressources dans le contexte du changement climatique et de l'accaparement des terres

[exposé introductif : Chéibane Coulibaly]

« Ça m'énerve – même si je suis moi-même malien – qu'on dise toujours que nous sommes une société harmonieuse ». En prononçant cette phrase en début d'atelier, Chéibane Coulibaly ne s'est pas contenté de divertir l'assemblée, il a également donné le ton en signifiant qu'il était réducteur de considérer que la crise au Mali est avant tout le résultat des actions des milices djihadistes ou des forces étrangères qui auraient plongé dans la crise un pays plurinational jusque-là pacifique. En faisant référence à son ouvrage *Problématique foncière et gestion des conflits en Afrique Noire* paru en 1997, Chéibane Coulibaly a attiré l'attention des participant-es sur deux aspects. D'une part, la question de la propriété et de l'utilisation des sols, de l'eau et des ressources forestières fait l'objet de conflits dans le delta du Niger, zone fertile, depuis le début de l'occupation marocaine en 1591. C'est pourquoi différentes conceptions du droit et différents titres fonciers viennent, aujourd'hui encore, se superposer et parfois se contredirent. D'autre part, ces processus se sont accompagnés de profonds

clivages sociaux au sein des différents groupes de population. Les éleveurs-euses peul-es doivent ainsi depuis des siècles verser une taxe aux grands propriétaires fonciers de l'aristocratie peule pour l'utilisation des pâturages. Le leader du groupe islamiste Front de libération du Macina, Amadou Koufa, a scandalisé cet état de fait. Dès le départ, il visait ainsi à mobiliser les jeunes éleveurs-euses peul-es contre l'establishment local (susciter donc une révolte sociale) composé d'aristocrates peul-es ainsi que de fonctionnaires corrompu-es d'origines diverses. Cela montre que les conflits qui se durcissent au Centre du Mali depuis 2015 étaient à l'origine un conflit intracommunautaire qui, dans un deuxième temps, s'est transformé en un conflit intercommunautaire. Et ce, parce que des membres des autres ethnies ont commencé à soupçonner les Peul-es dans leur ensemble d'être des terroristes, ce qui – sur arrière-plan de pénurie de surfaces agricoles – a débouché sur une spirale de la violence notamment entre Peul-es (qui vivent avant tout de l'élevage) et Dogons et Bambaras (qui sont avant tout des cultivateurs-trices)¹¹.

Sabine Dorlöchter-Sulser a repris dans sa contribution le fil de l'exposé de Chéibane Coulibaly sur deux plans. D'une part, elle a souligné l'importance du regard historique et de la précision quant à l'analyse du contexte – deux éléments qui permettent de développer une compréhension adéquate des conflits actuels. Sur ce point, elle a rapporté qu'au Niger des éléments du droit foncier traditionnel ont pu être intégrés au Code rural dans le cadre d'un processus législatif porté par de nombreux acteurs-trices, ce qui a permis de réduire les tensions entre les différents groupes utilisant les terres. Certains mécanismes traditionnels de gestion des conflits ont ainsi été repris, notamment le fait de ne pas suivre une procédure stricte pour traiter les conflits, mais de faire preuve de flexibilité tout en privilégiant le processus. Elle a également abondé dans le sens de Chéibane Coulibaly, en soulignant que les populations du Sahel ont toujours su s'adapter à des conditions de vie difficiles. Depuis 1968, première année où les

¹¹ Le script de l'exposé de Chéibane Coulibaly compte 12 pages. L'aspect présenté ici constitue l'argument principal de sa présentation. Il convient toutefois de préciser qu'il a abordé bien d'autres questions.

conséquences du changement climatique se sont clairement fait sentir au Sahel, les sources de revenus des ménages se sont diversifiées, dans un premier temps grâce à la migration circulaire de certains membres des familles vers les pays côtiers, puis par le développement de l'élevage bovin.

Le troisième intervenant, Lucien Silga, a évoqué les conflits fonciers au Burkina Faso. Ces conflits ont des causes très variées. Les projets miniers, qui se sont multipliés dans tout le pays à partir du début des années 2000, sont à l'origine du problème. Par ailleurs, depuis environ 2007, il est à la mode parmi les citadin·es aisé·es d'acheter des surfaces agricoles – dans un premier temps aux abords des villes, puis dans les campagnes. En raison notamment du changement climatique et de la croissance démographique, la concurrence s'intensifie quant à l'utilisation des sols (par exemple entre cultivateurs·trices et éleveurs·euses). Il faut tenir compte enfin des conflits familiaux, étant donné que de plus en plus souvent des membres d'une famille vendent une partie de la propriété familiale commune sans consulter les autres. Ces évolutions sont d'autant plus surprenantes que, selon Lucien Silga, nombre de ces conflits n'ont pas raison d'être. En effet, la nouvelle loi foncière votée en 2009 est bien faite, règlemente clairement les différents types d'utilisation des sols (habitat, élevage, cultures et exploitation forestière) et interdit le non-usage de vastes surfaces sur une longue période. Cette loi n'est toutefois pas appliquée de manière systématique – en partie, parce que les autorités font preuve de négligence, en partie parce les représentant·es politiques participent eux·elles-mêmes à la spéculation foncière. Tous ces problèmes, conclut Lucien Silga, contribuent largement au manque de perspectives et à l'exode rural. Néanmoins, rien n'indique que ces conflits fonciers soient responsables de l'escalade de la violence que connaît le Burkina Faso. Les désaccords actuels sont bien plus le résultat de conflits volontairement alimentés entre différents villages ou entre certains groupes ethniques, le but étant de provoquer une déstabilisation générale afin de créer des espaces sans contrôle étatique favorisant les activités criminelles.

Recommandations

Plusieurs thèmes ont été abordés de manière intensive dans ce groupe de travail, entre autres la question de savoir si l'agriculture paysanne peut être progressivement mécanisée et développée et si oui, de quelle manière. Nombre des arguments formulés sur ce point ont été repris dans les recommandations :

- Des mesures doivent être prises afin d'empêcher la spéculation foncière, le vol des terres et les déplacements forcés. Les terres non exploitées doivent être rendues. Pour ce faire, des recherches sont à mener afin de déterminer les propriétaires des différentes parcelles.
- Afin d'éviter les conflits fonciers, le droit traditionnel et les mécanismes classiques de gestion des conflits doivent être renforcés sur le plan législatif. Par ailleurs, il convient de faire en sorte que les droits des éleveurs·euses soient également ancrés dans la loi.
- Une application systématique du droit foncier doit être garantie dans les pays jouissant d'une législation progressiste (par exemple, au Burkina Faso et au Niger).
- Il convient de renforcer l'agriculture paysanne et les méthodes agroécologiques. Cela n'exclue pas la mécanisation et le développement des petites exploitations et des exploitations familiales afin d'améliorer leur rendement. Il faut toutefois éviter toute conséquence négative pour les autres exploitations paysannes ou l'environnement. Le principe de la souveraineté alimentaire doit être intégré aux politiques agricoles nationales et déterminer leur orientation.
- En cas de conflits autour de l'usage des sols, il est nécessaire d'éviter les amalgames et l'émergence de préjugés par rapport à certains groupes (« Les Peul·es sont tou·tes des terroristes », « Les Dogons appartiennent tou·tes à des milices », « Les Arabes sont tou·tes des trafiquant·es de drogue », etc.). Il convient également de rejeter les explications simplistes quant à la genèse des conflits
- Les personnes qui s'engagent pour la paix et qui, par conséquent, dénoncent publiquement les amalgames et les discours réducteurs doivent bénéficier d'une protection rapprochée. ☺

5.3

Atelier III : Politique de sécurité internationale et transformation locale des conflits [exposé introductif : Moussa Tchangari]

Moussa Tchangari a abordé des thèmes variés dans son exposé, tissant ainsi de nombreux liens avec les présentations de la matinée et de la veille. Il a commencé par rappeler qu'au XIX^e siècle déjà, des formations politiques issues des mouvements djihadistes sont apparues au Sahel, citant l'exemple de l'empire du Macina (1810-1868) et du califat de Sokoto (1804-1903). Ces formations politiques ont émergé dans le cadre de problématiques sociales, c'est pourquoi des groupes tels que le Front de libération du Macina présenté par Chéibane Coulibaly les citent comme modèles, les considérant comme une révolte sociale contre une mauvaise gouvernance. Après l'indépendance officielle, les gouvernements d'orientation socialiste dans des pays tels que le Mali ou le Niger ont fourni de grands efforts afin d'obtenir des progrès sociaux. Ces efforts n'ont pas abouti, notamment suite aux programmes d'ajustement structurel du FMI et de la Banque mondiale dans les années 1980 et 1990 qui ont entraîné l'endettement. La capacité des institutions étatiques à gouverner en a largement pâti, donnant naissance aux États fragiles évoqués en particulier par Badié Hima.

Au début des années 2000, une nouvelle ruée sur les matières premières s'est produite sur l'ensemble du continent africain – avec la participation cette fois-ci de la Chine – sans que la population n'en bénéficie de manière sensible. Au contraire, les acteurs étatiques se sont distingués avant tout par leurs actions violentes et arbitraires – que ce soit lors des contrôles routiers, dans les salles d'audience des tribunaux ou dans les administrations. D'après Moussa Tchangari, l'émergence de mouvements djihadistes n'est donc pas surprenante, car elle fait écho à la violence de l'État. Il est malgré tout absurde que la France – avec la coopération de l'UE – tire parti de cette situation. Selon lui, les États occidentaux utilisent l'existence de milices terroristes pour justifier leur intervention militaire au Sahel, ce qui leur permet,



*Moussa Tchangari
(Niger), Photo :
Helga Dickow*

entre autres, de limiter l'influence exponentielle de la Chine. Face à ce sombre tableau, le fait que Moussa Tchangari conclue son exposé en évoquant à nouveau la nécessité d'une révolution sociale – soulignant ainsi l'urgence de la situation et d'une réponse appropriée – a eu un effet presque libérateur.

Il n'est sans doute pas surprenant que toutes les personnes qui sont intervenues dans ce groupe de travail s'efforcent à l'échelle locale soit de documenter la situation, soit de mettre en œuvre des changements pratiques. **Baldal Oyamta** a rapporté que la sécurité humaine – telle que définie par Youssouf Coulibaly – n'est pas garantie au Tchad. Il n'a pas mâché ses mots, traçant un parallèle également évoqué par Badié Hima : « Boko Haram kidnappe, incendie, tue et empêche la population de se déplacer librement. Et les forces armées font la même chose : viols de femmes, arrestations arbitraires sans décision de justice, arnaques de la population. » La société civile est tenue en laisse, pas moins de 40 lois visant à limiter sa marge de manœuvre, tandis que les ONG internationales atténuent leurs critiques pour des raisons sécuritaires. Au final, le régime tchadien tire largement profit de la situation puisque la communauté internationale lui fait la cour dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

Soumana Coulibaly a participé dans le cadre de nombreux processus de dialogue au développement d'une « approche par le bas » qui a fait ses preuves en raison de son caractère inclusif et profondément démocratique¹². Le but est de créer des espaces collectifs d'échange qui permettent à tous les membres d'un village, d'un quartier ou de tout autre groupe de se réunir et de s'écouter mutuellement. Il ne s'agit pas uniquement d'aborder les différents problèmes ensemble, mais également de développer des solutions de manière conjointe et de proposer des modes collectifs de gestion des ressources. En ce sens, les processus de dialogue à l'échelle locale sont toujours des « actes de purification » qui permettent de prévenir les dynamiques violentes empreintes de préjugés à l'image de la situation dans le Centre du Mali. Pendant l'atelier, tou·tes les participant·es se sont accordé·es à dire qu'un même schéma ne peut être adapté à toutes les situations quand il s'agit de mettre en place un processus de dialogue. Bien plus, le déroulement concret doit être constamment redéfini, même si certaines questions et certains défis reviennent systématiquement : qui inviter ? Comment éviter d'être manipulé par certains acteurs ? Qui anime la discussion ? Comment assurer une documentation durable des résultats ? Des questions fondamentales ont également été abordées : comment par exemple réagir au fait que certaines des problématiques s'expriment à l'échelle locale ne peuvent être résolues définitivement qu'à l'échelle nationale ou internationale ?

Abas Mallam se charge depuis 2015 d'instaurer des comités communaux pour la paix et la sécurité dans le cadre du réseau GENOVICO (Réseau nigérien pour la gestion non violente des conflits). Ces comités sont instaurés en coopération avec une institution étatique, la Haute autorité à la consolidation de la paix (HACP). Le but est de mettre en place dans toutes les communes où des conflits existent ou menacent d'éclater un comité qui faire figure d'instrument local de paix. Les comités fonctionnent comme une sorte de système civil d'alerte précoce. C'est pourquoi il est indispensable que les représentant·es des villages soient activement impliqué·es dans ces comités, notamment afin d'éviter qu'ils ne soient per-

çus comme une plateforme d'espionnage livrant les habitant·es à la justice. Depuis le début du programme, 34 comités ont été créés dans les régions d'Agadez, de Diffa, de Tahoua et de Tillabéri.

Pour terminer, **Harald Aschenbrenner** a témoigné de son séjour de cinq mois au Mali en tant qu'aumônier militaire. Dans l'ensemble, il porte un regard positif sur la participation de la Bundeswehr. Il a toutefois critiqué certains phénomènes, citant par exemple le fait qu'au-delà des hiérarchies formelles basées sur les grades militaires, l'armée malienne est marquée par d'autres structures hiérarchisantes basées sur les noms de famille et leur statut au sein de la société malienne.

Recommandations

- Au lieu d'intervenir militairement, l'Allemagne devrait s'engager davantage dans le domaine du développement. L'aide au développement doit être inconditionnelle et ne pas dépendre de la coopération des États dans le domaine de la politique migratoire et/ou sécuritaire.
- La coopération avec les régimes non démocratiques tels que le Tchad doit être interrompue ou réduite au minimum. Les violations des droits humains ne peuvent être tolérées au prétexte qu'elles seraient des effets secondaires inévitables de la lutte contre le terrorisme ou de la politique migratoire restrictive de l'UE.
- Un renforcement des capacités des acteurs·trices de la société civile est nécessaire. Il convient notamment de mettre en place des projets transfrontaliers qui, non seulement, augmentent l'efficacité des interventions de la société civile, mais qui offrent également une protection mutuelle. Une attention soutenue doit être accordée à la protection des défenseurs·euses des droits humains.
- Les ONG européennes doivent échanger davantage avec leurs partenaires du Sahel sur les stratégies à adopter. Il convient dans le même temps de renforcer l'échange d'informations, notam-

12 Cf. la brochure évoquée dans la note de bas de page 6.



*Badié Hima (Mali),
Photo : Helga
Dickow*

ment parce qu'il est plus facile d'accéder à de nombreuses informations en Europe.

- Il est également nécessaire de renforcer les structures de la société civile dans les endroits où elles sont encore inexistantes. Il convient pour ce faire de ne pas soutenir uniquement les organisations qui mettent déjà des activités en œuvre en

tant qu'acteurs reconnus (en règle générale, dans les grandes villes), mais également les petites initiatives de terrain ou les mouvements sociaux – étape indispensable pour que la société civile développe une certaine force dans les régions reculées.

- Les formats locaux de dialogue doivent être développés à grande échelle – en tenant compte notamment de leur potentiel en termes de mobilisation. À cet égard, il est nécessaire de tenir compte des expériences déjà réalisées en matière de processus locaux de dialogue et de paix et de considérer la gestion de la sécurité avant tout comme une affaire locale. Par ailleurs, les ONG internationales doivent impliquer davantage les autorités religieuses et traditionnelles.
- Afin de favoriser un développement durable, il est important de s'engager sur le long terme, notamment pour pouvoir développer les structures de la société civile et renforcer les capacités de certains acteurs. À l'inverse, il convient de se défaire d'une approche étroite entraînant la prolifération de projets isolés. ☉

06

TABLE RONDE PUBLIQUE : LA POLITIQUE DE L'UE AU SAHEL – POUR LA SÉCURITÉ DE QUI ?

Il a été déjà été évoqué brièvement en introduction que la table ronde publique organisée dans le cadre de la conférence a été marquée par une ambiance mémorable. Élément décisif, les intervenant-es venu-es du Sahel ont largement contesté les déclarations des deux représentants de la sphère politique – le coordinateur Sahel de l'UE, Pierre-Yves Boissy, et le représentant spécial pour le Sahel du gouvernement fédéral allemand, Walter von den Driesch. Ne seront précisés ici que certains aspects complémentaires, étant donné que nombre des idées formulées lors des présentations et des ateliers ont été reprises au cours du débat.

Le G5, organisation régionale fondée en février 2014 par le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad, a constitué l'un des thèmes principaux. Le G5 poursuit des objectifs à la fois en matière de développement et de sécurité. En février 2017, il a décidé la création d'une force armée de 5 000 soldats portant le nom de Force conjointe G5 Sahel. Les 423 millions d'euros nécessaires à sa création ont été couverts avant tout par l'UE, les États-Unis, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis. Les frais annuels à hauteur de 115 millions d'euros doivent être pris en charge principalement par la communauté internationale.

Antonia Witt a critiqué le fait que le G5 fragilise les institutions du continent africain déjà existantes qui sont de fait responsables de la gestion de tels conflits : l'Union africaine et la Communauté écono-

mique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Elle considère également comme problématique le fait que le G5 se concentre avant tout sur les solutions militaires et ne dispose pas d'un mécanisme conjoint de contrôle permettant de surveiller efficacement les opérations menées par les troupes nationales. D'après **Moussa Tchangari**, la création du G5 ayant été « faxée », celui-ci doit être considéré comme le représentant des intérêts français au Sahel. Selon lui, la France et les États-Unis ont délibérément cherché à entraver la tentative de l'Algérie d'intervenir bien avant l'éclatement de la crise au Mali, pour empêcher tout simplement qu'elle ne devienne une puissance régionale. **Antonia Witt** a confirmé cette analyse, tout en ajoutant que les gouvernements du Sahel bénéficient également du G5. En effet, celui-ci vient renforcer leurs armées, ce qui permet aux gouvernements de mieux asseoir leur position fragilisée à l'échelle nationale. Pierre-Yves Boissy a déclaré que si les pays de l'UE avaient différentes priorités concernant la région du Sahel, ils souscrivaient tous aux trois objectifs communs : « sécurité, sûreté, stabilité ». **Sabine Eckart** a rebondi sur cette déclaration en critiquant le fait que l'UE – en coopération avec le G5 – privilégie avant tout la stabilité. À ses yeux, l'UE cherche avant tout des partenaires fiables et accepte ainsi de coopérer avec des gouvernements problématiques tels que le Tchad ou le Niger. Cette stabilité ne bénéficie qu'à l'UE, et non aux personnes. Elle estime, par conséquent, que la stabilité ne représente pas un objectif particulièrement ambitieux et ne contribue pas à un développement durable. Le commentaire de **Pierre-Yves Boissy** suite à ces déclarations en a surpris plus d'un-e : rien à ajouter. Il a toutefois tenu à souligner que le G5 dispose d'un volet développement soutenu financièrement par l'UE. Le rapport entre les moyens accordés aux mesures militaires et aux mesures de politique de développement n'a pas été précisé. De ce fait, **Sabine Eckart** a mis en doute l'affirmation de **Walter von den Driesch** selon laquelle les fonds investis dans l'aide au développement au Sahel seraient quatre fois supérieurs aux dépenses militaires, étant donné qu'aucun détail n'a été fourni sur la répartition des fonds. Impossible de dire si telle subvention provient de tel ou tel fonds national ou européen dans tel ou tel but ou si, le cas échéant,



Table ronde, de gauche à droite : Antonia Witt, Moussa Tchangari, Alexander Göbel, Pierre Yves Boissy et Sabine Eckart, Photo : Helga Dickow

elle n'a fait l'objet que d'une réaffectation officielle. Pour Sabine Eckart, une seule chose est claire, des changements en profondeur s'imposent. Il ne suffit pas de mettre en place des mesures génératrices de revenus grâce à l'aide publique au développement. À terme, les sociétés du Sahel doivent pouvoir définir elles-mêmes leur avenir et la manière dont leurs richesses sont utilisées. Et pour ce faire, elles ont besoin d'une société civile forte. Afin d'illustrer la position dominante de la France, **Moussa Tchangari** a raconté une anecdote dont l'infamie a touché nombre de participant·es. En 2015, il a été emprisonné

pendant dix jours au motif absurde qu'il serait un partisan de Boko Haram. Au total, plus de 30 personnes furent emprisonnées, nombre d'entre elles furent torturées. À sa libération, c'est un policier français qui s'est chargé d'organiser son évacuation – un policier français donnant des instructions aux policiers·ières nigérien·nes. L'animateur de la soirée **Alexander Göbel** a commenté cette anecdote en disant qu'elle n'était pas sans rappeler « une autre époque », avant de passer à la question des mesures civiles. ☹

07

SUJETS NON ABORDÉS OU À APPROFONDIR

La conférence avait été conçue sur le plan thématique de telle sorte qu'elle couvre un grand nombre de sujets. Il n'est donc pas surprenant que certains thèmes n'aient pu être abordés par manque de temps ou n'aient pas pu être discutés en détails. Trois de ces thèmes ont joué un rôle particulièrement important lors de la conférence – c'est pourquoi ils sont mentionnés ici pour pouvoir être repris dans le cadre de futurs ateliers ou conférences :

a) Radicalisation

La question de la radicalisation a été l'un des sujets les plus évoqués au cours de la conférence. Elle a été mentionnée dans presque toutes les présentations et ateliers et traitée de manière approfondie lors de l'atelier sur la jeunesse. Malgré tout, la question n'a pas été débattue de savoir si la radicalisation est liée à une « islamisation de la radicalité » ou à une « radicalisation de l'islam ». Depuis plusieurs années, ce débat est mené avec intensité, en particulier en France et avant tout en lien avec la question de la prévention de la radicalisation de la jeunesse : faut-il faire barrage à la propagande islamiste ou est-il bien plus important d'offrir une politique éducative, sociale et de l'emploi de qualité ? Par ailleurs, quel rôle joue un environnement musulman pratiquant ? Immunise une lecture rapprochée du Coran contre une radicalisation djihadiste ou cela dépend-il au final des prédicateurs que l'on écoute ? Ces questions ont été peu abordées lors de la conférence. La plupart des intervenant-es (notamment **Boniface Cissé, Badié Hima, Chéibane Coulibaly et Moussa Tchangari**) ont défendu l'idée selon laquelle la radicalisation est au final avant tout une question so-



Günter Schöneegg und Martin Petry (Fokus Sahel), Photo : Helga Dickow

cial. Tout semble confirmer cette thèse : les courants islamistes n'auraient sans doute pas connu un tel succès si les États n'étaient pas aussi fragiles et si la situation économique était meilleure. Impossible toutefois de revenir en arrière. Le wahhabisme et les autres courants de l'islamisme radical ont pris de l'importance, ce qui est probablement lié également à une dynamique propre : que révèle sur la société malienne le fait qu'en règle générale, les mouvements contestataires de la société civile mobilisent peu les foules, tandis que le prédicateur conservateur Chérif Ousmane Haidara attire 80 000 personnes ?¹³

Abdoulaye Sounaye, qui est intervenu lors de la conférence, s'est également intéressé à cette question. Il décrit dans un article intitulé « Salafi Youth on Campus in Niamey, Niger : Moral Motives, Political Ends » comment le climat a changé à l'université de Niamey. Tandis que dans les années 1990, les organisations marxistes-léninistes donnaient le ton sur le campus, ce sont aujourd'hui les groupes islamistes qui influencent largement non seulement l'université, mais également « l'économie morale »

¹³ La journaliste Charlotte Wiedemann s'est penchée sur cette question dans son étude « Une grande présence militaire, moins de sécurité : le Mali, cinq ans après le début de l'intervention », disponible en ligne : www.boell.de.

de la société nigérienne¹⁴. Pour résumer, au regard de ces évolutions, la question se pose de savoir si des changements sur le plan politique et social suffiront pour couper l'herbe sous le pied des mouvements djihadistes ou si une confrontation directe s'impose avec ces courants qui ne cessent de prendre de l'ampleur.

b) Le processus de paix au Mali

Le processus de paix au Mali a, lui aussi, été évoqué à plusieurs reprises. Toutefois, les problématiques et les contradictions que suscite sa mise en œuvre n'ont pas été abordées en détails. Il convient donc lors des discussions futures de se pencher avant tout sur deux aspects. D'une part, la question se pose de savoir s'il ne serait pas pertinent d'ouvrir le dialogue avec les représentants de certains groupes djihadistes et armés, et ce, d'autant plus que plusieurs de ces groupes – en particulier le Front de libération du Macina – s'inscrivent dans un programme social. Pendant longtemps, cette question était taboue parce que, d'une part, la France et d'autres acteurs occidentaux rejetaient explicitement un tel dialogue, tuant dans l'œuf une initiative entreprise lors de la conférence d'entente nationale en 2017 (« pas de dialogue avec les terroristes »). D'autre part, un tel dialogue est critiqué au Sahel car il est perçu comme les dividendes de la violence : ceux-celles qui prennent les armes contre l'État ou la société se voient récompensés en obtenant des compensations dans le cadre des négociations. À l'inverse, ceux-celles qui s'opposent de manière pacifique aux islamistes ou qui ont rendu les armes plus tôt ne reçoivent rien – une problématique évoquée notamment lors de l'atelier sur la jeunesse. Toutefois, la question du dialogue se pose de manière pressante, notamment parce que de plus en plus de personnes estiment que le conflit au Mali ne peut être réglé par la force. Il est à noter que le Crisis group, think tank occidental, s'est également prononcé en faveur de discussions avec certains groupes djihadistes et armés¹⁵. Par ail-

leurs, on constate que le contenu de l'accord de paix est méconnu. La mise en œuvre hésitante de l'accord est souvent critiquée, alors qu'en 2017, de grands pans de la société civile sont descendus dans la rue pour protester contre la réforme constitutionnelle qu'il prévoit. Cela montre que l'accord de paix et les profondes contradictions qu'il contient et qui marquent sa mise en œuvre n'ont pas suffisamment été discutés dans la sphère publique. La réforme constitutionnelle prévoit ainsi une participation renforcée de différents groupes, entre autres des femmes (comme l'a souligné Fatoumata Touré lors de l'atelier sur la jeunesse), tandis que les protestations visaient le pouvoir prétendument ou réellement trop important que cet accord attribue au président.

c) Affrontements violents dans le Centre du Mali

Dans son exposé, **Chéibane Coulibaly** n'a pas uniquement montré que les conflits fonciers ancestraux jouent un rôle déterminant dans les affrontements actuels dans le Centre du Mali. Il a également mis en avant le fait que ces conflits sont reliés à des clivages sociaux, des tensions ethniques et une mauvaise gouvernance. Au vu de l'escalade de la violence actuelle, il semble urgent d'analyser de manière globale la situation dans le Centre du Mali, entre autres parce que le Mali risque de s'effondrer en raison de ces affrontements, comme l'ont souligné plusieurs intervenant-es. C'est pourquoi nous proposons ici une sélection de textes parmi les nombreuses publications récentes qui s'intéressent aux différents aspects de la crise multiple qui secoue le Centre du Mali :

- **Tor A. Benjaminsen & Boubacar Ba** (2018): « Why do pastoralists in Mali join jihadist groups. A political ecological explanation »¹⁶.

14 Abdoulaye Sounaye (2018), « Salafi Youth on Campus in Niamey, Niger : Moral Motives, Political Ends », téléchargeable sur www.academia.edu.

15 International Crisis Group (2019), « Parler aux jihadistes au centre du Mali : le dialogue est-il possible ? », disponible en ligne : www.crisisgroup.org

15 International Crisis Group (2019), « Parler aux jihadistes au centre du Mali : le dialogue est-il possible ? », disponible en ligne : www.crisisgroup.org

16 Publié dans *The Journal of Peasant Studies*, 46:1, p. 1-20.

- **Human Rights Watch** (2018): "« Avant, nous étions des frères » : exactions commises par des groupes d'autodéfense dans le centre du Mali »¹⁷.
- **FIDH/International Federation for Human Rights** (2018): « Centre Mali : les populations prises au piège du terrorisme et du contre-terrorisme »¹⁸.
- **Adam Thiam** (2017): « Centre du Mali : enjeux et dangers d'une crise négligée »¹⁹.
- **Serigne Bamba Gaye** (2018): « Conflits entre agriculteurs et éleveurs dans un contexte de menaces asymétriques au Mali et au Burkina Faso »²⁰.

08

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES ET RECOMMANDATIONS DES ATELIERS

De nombreuses recommandations ont été formulées au cours de la conférence à la fois par les intervenant·es et par les participant·es, tout d'abord dans le cadre de présentations puis lors des ateliers et des discussions en séance plénière. Certaines recommandations s'adressent avant tout aux acteurs·trices de la communauté internationale, d'autres aux acteurs·trices des pays du Sahel (gouvernement/État, société civile, société), un troisième groupe concernant avant tout Fokus Sahel. La pluralité de ces recommandations ne permet pas de présenter ici un catalogue parfaitement structuré de revendications réparties en différentes catégories en fonction des acteurs·trices auxquels elles s'adressent. La classification adoptée ici est bien plus simple et reprend largement les recommandations documentées précédemment.

Recommandations générales – adressées avant tout aux acteurs·trices de la communauté internationale²¹

- Les acteurs·trices externes doivent développer une analyse plus large et plus détaillée de la situation dans la région du Sahel, en tenant compte des contextes historiques et des particularités géographiques. Une telle analyse est indispensable pour pouvoir mener une action adaptée à la situation dans la région.

17 Disponible en ligne : www.hrw.org. Disponible également en anglais : « "We Used to Be Brothers". Self-Defense Group Abuses in Central Mali ».

18 Disponible en ligne : www.fidh.org. Disponible également en anglais : « Central Mali : Populations caught between terrorism and anti-terrorism ».

19 Disponible sur le site internet du Centre pour le dialogue humanitaire : www.hdcentre.org.

20 Disponible en ligne : www.fes-mali.org. Disponible également en anglais : « Conflicts between farmers and herders against a backdrop of asymmetric threats in Mali and Burkina Faso ».

21 Sont reprises ici presque mot pour mot les recommandations présentées au chapitre 2 « Résumé des principaux résultats ».

- Il est nécessaire d'accorder sur cette base une priorité claire aux mesures civiles – notamment en augmentant de manière significative les moyens financiers alloués à la coopération civile au développement²². Il convient de promouvoir de manière ciblée les acteurs·trices de la société civile – en complément, en quelque sorte, de la réforme prévue des institutions étatiques. Une attention particulière doit être accordée ici aux activités locales en faveur du dialogue et de l'autonomisation afin de garantir la participation active de la population aux futurs processus de paix et de réconciliation.
- L'engagement militaire actuel doit être largement réduit. Il convient à cet égard – en s'appuyant sur les activités déjà menées dans ce domaine – de se concentrer davantage sur la formation et l'équipement des armées des différents pays du Sahel, à condition toutefois que ces armées soient encadrées par des institutions opérationnelles.
- Les opérations militaires externes doivent, à terme, se dérouler exclusivement sous l'égide de l'ONU (le cas échéant, avec un autre mandat), et non pas dans le cadre d'initiatives nationales isolées à l'image de l'opération française Barkhane. Il importe également que les interventions de l'ONU soient évaluées plus largement sur la base d'objectifs concrets – en réfléchissant en permanence à un éventuel remplacement de l'intervention militaire par des mesures civiles.
- Des mesures doivent être prises afin d'éviter que la coopération militaire entraîne le renforcement des régimes autoritaires ou dictatoriaux (par exemple au Tchad). La lutte contre les groupes

djihadistes ou armés ne légitime ni de violer les droits humains, ni de produire ou de préserver des conditions non démocratiques.

Recommandations générales – adressées avant tout aux acteurs·trices des pays du Sahel

- Les institutions étatiques des pays du Sahel doivent faire l'objet d'une réforme substantielle dans quasiment tous les domaines de l'action étatique. Les objectifs évoqués le plus souvent lors de la conférence ont été l'application des droits humains et civils ; l'établissement d'une justice indépendante et, de fait, d'une véritable séparation des pouvoirs ; des poursuites pénales systématiques des cas de corruption, de détournement de fonds et de népotisme ; la tenue d'élections non manipulées ; la garantie de la protection physique de la population grâce à une présence des forces armées étatiques sur l'ensemble du territoire ; la mise en œuvre systématique de la décentralisation de l'administration, etc.
- Les problématiques économiques et sociales doivent également être traitées de manière systématique. Cette responsabilité incombe en première ligne aux institutions étatiques. Les mesures suivantes ont été évoquées à de nombreuses reprises : la mise en place de services publics (éducation, santé, eau, électricité, voirie, etc.) ; la lutte contre la pauvreté et la faim ; une politique fiscale juste ; un soutien matériel et logistique des petit·es producteurs·trices et de leurs ménages ; une politique ciblée d'industrialisation [à cet égard, certain·es intervenant·es ont demandé la création d'une monnaie indépendante en Afrique de l'Ouest pour remplacer le franc CFA] ; la prévention des déplacements forcés et des autres conséquences négatives causés par les grands investissements industriels, infrastructurels ou agroindustriels ; un soutien à la création des PME, etc.
- La société civile doit jouer un rôle de premier plan dans la refonte des institutions politiques – elle doit non seulement pouvoir les contrôler, les éva-

22 Des chiffres variés et parfois contradictoires circulent dans les médias et les autres sources accessibles au public concernant les sommes attribuées par l'Allemagne, d'autres pays de l'UE, l'UE elle-même et d'autres acteurs aux États du G5 Sahel. Afin de préciser la revendication d'une augmentation significative des fonds alloués à la coopération au développement, il est donc nécessaire d'obtenir au plus vite une plus grande transparence, notamment en utilisant régulièrement la procédure de petite interpellation à l'égard du gouvernement fédéral allemand. Souvent, des fonds déjà octroyés font l'objet d'une simple réaffectation officielle. Par conséquent, il est difficile pour l'opinion publique de déterminer si les sommes annoncées représentent effectivement une augmentation du montant total des subventions.

luer et être consultée, elle doit également y participer activement.

- La critique du comportement des acteurs politiques doit être complétée par une autocritique de la société dans son ensemble. Cette revendication a rassemblé la majorité des participant-es sans que la forme que pourrait prendre une telle autocritique collective ne soit concrétisée.

Recommandations des ateliers – adressées à différents acteurs des pays du Sahel et de la communauté internationale²³

Atelier I

La jeunesse entre le manque de perspectives et un nouveau départ

- Il convient d'utiliser la forme plurielle et de parler systématiquement des « jeunesses » et non de « la jeunesse » afin de rendre compte de manière adéquate des diverses conditions de vie des jeunes (notamment des différences entre zones rurales et zones urbaines).
- Les jeunes ne sont pas un danger et doivent être considéré-es sous l'angle de leurs potentiels et de leurs capacités et soutenu-es sur tous les plans : projets culturels (pour renforcer la cohésion sociale), mais aussi projets d'éducation politique et de création d'emplois. Il convient ici d'accorder une attention particulière à la situation des jeunes femmes.
- Les formats de dialogue interreligieux et autres permettent de prévenir la radicalisation. Il convient en outre de promouvoir les programmes nationaux et internationaux d'apprentissage et d'échange, notamment afin de renforcer la capacité des jeunes à s'engager activement sur les questions sociales.
- Le système éducatif doit obtenir davantage de ressources à tous les niveaux, notamment en rai-

son des cours annulés lors des grèves des enseignants.

- Les jeunes doivent avoir l'opportunité de donner leur avis sur les questions sécuritaires. En outre, ils-elles doivent assumer des responsabilités au sein de l'armée. Ces deux aspects permettant de renforcer l'identification des jeunes avec l'État, ils peuvent avoir un effet préventif contre la radicalisation

Atelier II

Conflits de ressources dans le contexte du changement climatique et de l'accaparement des terres

- Des mesures doivent être prises afin d'empêcher la spéculation foncière, le vol des terres et les déplacements forcés. Les terres non exploitées doivent être rendues. Pour ce faire, des recherches sont à mener afin de déterminer les propriétaires des différentes parcelles.
- Afin d'éviter les conflits fonciers, le droit traditionnel et les mécanismes classiques de gestion des conflits doivent être renforcés sur le plan législatif. Par ailleurs, il convient de faire en sorte que les droits des éleveurs-euses soient également ancrés dans la loi.
- Une application systématique du droit foncier doit être garantie dans les pays jouissant d'une législation progressiste (par exemple, au Burkina Faso et au Niger).
- Il convient de renforcer l'agriculture paysanne et les méthodes agroécologiques. Cela n'exclue pas la mécanisation et le développement des petites exploitations et des exploitations familiales afin d'améliorer leur rendement. Il faut toutefois éviter toute conséquence négative pour les autres exploitations paysannes ou l'environnement. Le principe de la souveraineté alimentaire doit être intégré aux politiques agricoles nationales et déterminer leur orientation.

²³ Les revendications présentées ici reprennent à la lettre le résumé des ateliers proposé au chapitre 6.

- En cas de conflits autour de l'usage des sols, il est nécessaire d'éviter les amalgames et l'émergence de préjugés par rapport à certains groupes (« Les Peul-es sont tou-tes des terroristes », « Les Dogons appartiennent tou-tes à des milices », « Les Arabes sont tou-tes des trafiquant-es de drogue », etc.). Il convient également de rejeter les explications simplistes quant à la genèse des conflits.
- Les personnes qui s'engagent pour la paix et qui, par conséquent, dénoncent publiquement les amalgames et les discours réducteurs doivent bénéficier d'une protection rapprochée.

Atelier III

Politique de sécurité internationale et transformation locale des conflits

- Au lieu d'intervenir militairement, l'Allemagne devrait s'engager davantage dans le domaine du développement. L'aide au développement doit être inconditionnelle et ne pas dépendre de la coopération des États dans le domaine de la politique migratoire et/ou sécuritaire.
- La coopération avec les régimes non démocratiques tels que le Tchad doit être interrompue ou réduite au minimum. Les violations des droits humains ne peuvent être tolérées au prétexte qu'elles seraient des effets secondaires inévitables de la lutte contre le terrorisme ou de la politique migratoire restrictive de l'UE.
- Un renforcement des capacités des acteurs-trices de la société civile est nécessaire. Il convient notamment de mettre en place des projets transfrontaliers qui, non seulement, augmentent l'efficacité des interventions de la société civile, mais qui offrent également une protection mutuelle. Une attention soutenue doit être accordée à la protection des défenseurs·euses des droits humains.
- Les ONG européennes doivent échanger davantage avec leurs partenaires du Sahel sur les stratégies à adopter. Il convient dans le même temps

de renforcer l'échange d'informations, notamment parce qu'il est plus facile d'accéder à de nombreuses informations en Europe.

- Il est également nécessaire de renforcer les structures de la société civile dans les endroits où elles sont encore inexistantes. Il convient pour ce faire de ne pas soutenir uniquement les organisations qui mettent déjà des activités en œuvre en tant qu'acteurs reconnus (en règle générale, dans les grandes villes), mais également les petites initiatives de terrain ou les mouvements sociaux – étape indispensable pour que la société civile développe une certaine force dans les régions reculées.
- Les formats locaux de dialogue doivent être développés à grande échelle – en tenant compte notamment de leur potentiel en termes de mobilisation. À cet égard, il est nécessaire de tenir compte des expériences déjà réalisées en matière de processus locaux de dialogue et de paix et de considérer la gestion de la sécurité avant tout comme une affaire locale. Par ailleurs, les ONG internationales doivent impliquer davantage les autorités religieuses et traditionnelles.
- Afin de favoriser un développement durable, il est important de s'engager sur le long terme, notamment pour pouvoir développer les structures de la société civile et renforcer les capacités de certains acteurs.

Recommandations adressées à Fokus Sahel

- À l'avenir, les ambassadeurs·trices des pays du Sahel doivent être invité·es officiellement à participer aux conférences de Fokus Sahel. Par ailleurs, des efforts supplémentaires doivent être mis en œuvre pour que des représentant·es des différentes communautés de la diaspora assistent aux événements en tant que participant·es ou intervenant·es.
- Des efforts supplémentaires doivent également être mis en œuvre afin d'obtenir la participation de député·es du Bundestag à ces événements.

C'est pourquoi il a été recommandé d'organiser la prochaine conférence de Fokus Sahel à Berlin.

- Concernant les intervenant·es, certain·es participant·es venu·es du Sahel ont formulé le souhait que davantage d'intervenant·es européen·nes soient prévu·es au programme pour que les intervenant·es des pays du Sahel puissent bénéficier de leur expertise. Il a été également souligné que la part des femmes parmi les intervenant·es venu·es des pays du Sahel doit être augmentée. ○

09

INTERVENANT·ES

- **Pierre-Yves Boissy** est docteur en sciences politiques de l'université Paris-Dauphine. Il occupe actuellement les fonctions de coordinateur Sahel au sein du Service européen pour l'action extérieure et se charge à ce titre notamment de la mise en œuvre de la stratégie de l'UE pour le Sahel.
- **Boniface Cissé** est diplômé en droit privé de l'Université de Bamako, et en politiques et pratiques de développement de l'Institut de hautes études internationales et de développement de Genève. Depuis 2018, il est responsable du programme de service civil pour la paix d'EIRENE au Sahel.
- **Chéibane Coulibaly** est professeur des universités en sciences sociales et directeur de recherches spécialisé en politiques de développement. Écrivain, il est membre, à titre étranger, de l'Académie royale des sciences d'Outre-mer de Belgique et membre titulaire de l'Académie des sciences du Mali. Il dirige actuellement l'université Mande Bukari, université privée dont il est le fondateur.
- **Soumana Coulibaly** est économiste et travailleur social, spécialisé depuis 1992 sur les thématiques des droits de l'enfant et de la gestion des crises. Il est actuellement le directeur exécutif d'Enda Mali, membre du réseau International Enda Tiers Monde.
- **Youssef Z. Coulibaly** est chargé de cours de droit international public et des relations internationales à la faculté de droit public de l'université des sciences juridiques et politiques de Bamako. En tant qu'instructeur à l'école de maintien de la paix Aliou Blondin Beye de Bamako, il forme des militaires, policiers, gendarmes et civils du continent africain au respect des droits en période des conflits armés (protection des femmes et des enfants).
- Sociologue et géographe de formation, **Sabine Dorlöchter-Sulser** est responsable des questions en lien avec le développement rural au sein de l'ONG allemande MISEREOR. Elle travaille depuis 30 ans dans le domaine de la coopération au développement, dont dix ans au Burkina Faso, au Mali et au Niger.
- **Sabine Eckart** a fait des études de sciences politiques. Depuis 1998, elle travaille pour medico international où elle a tout d'abord été responsable du domaine aide d'urgence, coordonnant de vaste projets d'aide aux réfugié·es. Depuis 2004, elle est responsable du domaine migration et se concentre sur la région Afrique de l'Ouest et du Nord.
- **Badié Hima** est spécialisé en philosophie politique et morale, pédagogie et didactique, communication sociale, droits de l'homme et droits des réfugiés et dans le renforcement des capacités de la société civile, des partis politiques et des institutions démocratiques. Depuis janvier 2012, Badié Hima est directeur résident senior du National Democratic Institute (NDI) au Mali.
- **Lucien Silga** est juriste spécialiste des droits humains et du droit international. Il est membre fon-

- dateur de FIAN Burkina Faso dont il occupe le poste de coordinateur depuis février 2014. Il a rédigé le rapport alternatif sur l'état du droit à l'alimentation au Burkina Faso que FIAN BF a présenté au Comité des Nations unies pour les droits économiques, sociaux et culturels en juin 2016.
- Juriste de formation, **Abas Mallam** est spécialiste dans les domaines du développement, de la consolidation de la paix et de la sécurité. Membre fondateur du Réseau nigérien pour la gestion non violente des conflits (Réseau GENOVICO), il en est actuellement le secrétaire général.
 - **Baldal Oyamta** est juriste, spécialisé depuis les années 1990 sur les sujets concernant les droits de l'homme et la transformation des conflits. Actuellement, il est le coordinateur national de la Ligue tchadienne des droits de l'homme (LTDH).
 - **Ouiry Sanou** est juriste de formation. Il est membre de l'Union générale des étudiants burkinabè depuis 1998. Il est membre de l'Organisation démocratique de la jeunesse du Burkina Faso (ODJ), où il occupe le poste de secrétaire général au sein du Bureau exécutif national (BEN).
 - **Bernard Schmid** est docteur en droit et juriste. Il vit depuis le milieu des années 1990 à Paris, où il travaille comme juriste pour le syndicat CGT ainsi que pour une organisation antiraciste. Il travaille également comme journaliste indépendant et a publié différents ouvrages.
 - **Abdoulaye Sounaye** est enseignant-chercheur. Il est affilié au Leibniz-Zentrum Moderner Orient de Berlin, au LASDEL de Niamey et à l'université Abdou Moumouni de Niamey. Ses intérêts de recherche portent sur les appropriations de la religion (salafisme, djihadisme, pentecôtisme) par les jeunes en Afrique de l'Ouest et en particulier dans le Sahel.
 - **A.T. Moussa Tchangari** est secrétaire général de l'association Alternative Espaces Citoyens, l'une des plus importantes organisations de la société civile au Niger. En 1991, il a été l'un des fondateurs de l'Association nigérienne des droits de l'homme (ANDDH). Il travaille également comme journaliste.
 - **Fatouma Elhadj Touré** est enseignante de formation, leader politique, femme de médias, œuvrant pour les femmes et les jeunes en danger. Elle s'engage dans l'association Jeunes femmes leaders de Gao, dont elle est la vice-présidente.
 - **Antonia Witt** est assistante de recherche à l'Hessische Stiftung Friedens- und Konfliktforschung (Fondation de la Hesse pour la recherche sur la paix et les conflits, membre de l'association Leibniz – HSFK). Elle travaille sur les interventions des organisations régionales africaines (UA, CEDEAO) dans le cadre des crises politiques et analyse leurs effets sur l'ordre et la paix dans les pays concernés. ☺

10

Informations supplémentaires

10.1

Documentation en ligne des présentations

L'ensemble des présentations et exposés (à l'exception des présentations de Bernhard Schmid et de Sabine Dorlöchter-Sulser) sont disponibles sur le site Internet de Fokus Sahel soit sous la forme de plans généraux agrémentés de mots-clefs, soit de scripts entièrement rédigés : www.fokussahel.de. Malheureusement, les présentations ne sont disponibles qu'en français – une traduction aurait été trop coûteuse. Cependant, le programme de traduction deepl (www.deepl.com) permet d'obtenir de très bons résultats.

10.2

Financement de la conférence

La conférence a bénéficié du soutien financier d'Engagement Global, des Evangelische Akademien in Deutschland (Académies protestantes d'Allemagne), de l'Evangelische Militärseelsorge (Aumônerie militaire protestante), de la Friedrich-Ebert-Stiftung et de la Heinrich-Böll-Stiftung. Fokus Sahel tient à les remercier chaleureusement pour ce soutien !

10.3

Académie protestante de Francfort

Fokus Sahel a organisé la conférence en coopération avec l'Evangelische Akademie Frankfurt (Académie protestante de Francfort). L'Académie protestante propose une documentation de la conférence sur son site Internet à la rubrique « Medienzentrum » : www.evangelische-akademie.de.

10.4

Auteur de la documentation

Olaf Bernau est sociologue. Il est journaliste et fait partie du comité de coordination du réseau transnational Afrique-Europe-Interact. À ce titre, il se rend régulièrement au Sahel, notamment au Mali.



Atelier II : Conflits de ressources dans le contexte du changement climatique et de l'accaparement des terres. Photo : Helga Dickow

11

Programme de la conférence

27 Mars – 14 h – Mots de Bienvenue

Eberhard Pausch, *Pasteur et Directeur Scientifique, Académie Protestante Francfort* ; Grit Lenz, *Coordinatrice Fokus Sahel*

14h45-18h15 – Exposés introductifs

Intérêts économiques et géostratégiques des acteurs internationaux au Sahel

Bernard Schmid, *journaliste indépendant et avocat, Paris*

Les défis de la gouvernance dans le contexte de la crise sécuritaire au Sahel

Badié Hima, *National Democratic Institute, Bamako*

Objectifs et conséquences de la "sécurisation" de la politique allemande et européenne pour les états du Sahel

Youssef Coulibaly, *Université des sciences juridiques et politiques, Bamako*

28 Mars – 9 - 10 h – Exposés introductifs aux groupes de travail

La jeunesse entre le manque de perspectives et un nouveau départ

Boniface Cissé, *EIRENE au Sahel, Niamey*

Conflits de ressources dans le contexte du changement climatique et de l'accaparement des terres

Chéibane Coulibaly, *Université Mande Bukari, Bamako*

Politique de sécurité internationale et transformation locale des conflits

Moussa Tchangari, *Alternative Espaces Citoyen, Niamey*

11h00-15h30 – Groupes de travail parallèles

La jeunesse entre le manque de perspectives et un nouveau départ

Fatouma Elhadj Touré, *Association des jeunes femmes leaders, Gao* ; Abdoulaye Sounaye, *Leibniz Zentrum Moderner Orient, Berlin* ; Ouiry Sanou, *Organisation Démocratique de la Jeunesse de Burkina Faso, Ouagadougou* ; Modération : Floretta Kayales, *Pain pour le monde, Berlin*

Conflits de ressources dans le contexte du changement climatique et de l'accaparement des terres

Sabine Dorlöchter-Sulser, *Misereor, Aachen* ; Lucien Silga, *FIAN – Burkina Faso, Ouagadougou* ; Moderation : Olaf Bernau, *Afrique-Europe-Interact, Bremen*

Politique de sécurité internationale et transformation locale des conflits

Baldal Oyamta, *Ligue Tchadienne des Droits de l'Homme, N'Djamena* ; Soumana Coulibaly, *Enda Mali, Bamako* ; Abas Mallam, *Réseau GENOVICO, Niamey* ; Harald Aschenbrenner, *aumônier militaire, Fritzlar* ; Moderation: Günter Schönegg, *consultant pour EIRENE, Odernheim*

16 h – Synthèse et Discussion (séance plénière)

Modération : Alexander Göbel, *journaliste indépendant*

19 h – Table ronde : La politique de l'UE au Sahel – Pour la sécurité de qui ?

Moussa Tchangari, *Alternative Espaces Citoyens, Niamey* ; Antonia Witt, *Hessische Stiftung Friedens- und Konfliktforschung ; Francfort-sur-le-Main* ; Pierre-Yves Boissy, *Coordinator Sahel Strategy and Trust Fund, EEAS, Bruxelles* ; Sabine Eckart, *medico international, Frankfurt am Main* ; Modération : Alexander Göbel, *journaliste indépendant*

FOKUS
SAHEL



WWW.FOKUSSAHEL.DE